

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la Commission permanente des finances sur le préavis N° 2025/09 du 10 avril 2025 « Comptes de l'exercice 2024, Ventes des sous-stations du M2, Modification du règlement pour la Municipalité »

Composition de la commission :

M. Valentin Christe (Président)	COFIN
Mme Constance Von Braun	Sous-commission CD
Mme Pauline Blanc	Sous-commission CD
M. Pierre Conscience	Sous-commission SE
M. Mountazar Jaffar	Sous-commission SE
Mme Anne Berguerand	Sous-commission SCS
Mme Lana Damergi	Sous-commission SCS
M. Mathias Paquier	Sous-commission LEA
M. Samuel de Vargas	Sous-commission LEA
M. Ilias Panchard	Sous-commission EJQ
M. Yvan Salzmann	Sous-commission EJQ
Mme Marlyse Audergon	Sous-commission FIM
M. Paulraj Kanthia	Sous-commission FIM
Mme Carolina Carvalho Arruda	Sous-commission SIL
Mme Mathilde Maillard	Sous-commission SIL

Municipalité : Mme Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

Administration : M. Louis-Marie Le Bot, Chef du Service des finances
M. Ludovic Courouge, Adjoint au chef de service
Mme Elisabeth Huber, Adjointe administrative – que nous remercions pour les notes de séance

Date des séances : 7, 12 et 21 mai 2025

Lieu : Hôtel de Ville, Salle des commissions (7 et 12 mai)
Chauderon 9, Salle de conférence FIM (21 mai)

Table des matières

1.	Travaux de la commission	2
2.	Remerciements.....	3
3.	Comptes 2024	3
3.1.	Introduction	3
3.2.	Considérations générales	3
3.3.	Charges et revenus apurés	4
3.4.	Plafond d'endettement	4
3.5.	Comptes des investissements 2024.....	4
3.6.	Analyse des directions	5
3.6.1.	Comptes 2024 de la Direction Culture et développement urbain (CD)	5
3.6.2.	Comptes 2024 de la Direction Sécurité et économie (SE).....	14
3.6.3.	Comptes 2024 de la Direction Sports et cohésion sociale (SCS)	23
3.6.4.	Comptes 2024 de la Direction Logement, environnement et architecture (LEA)	32
3.6.5.	Comptes 2024 de la Direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)	39
3.6.6.	Comptes 2024 de la Direction Finances et mobilité (FIM)	47
3.6.7.	Comptes 2024 de la Direction Services industriels (SIL).....	57
4.	Vente des sous-stations du M2 aux transports publics de la région lausannoise (tl)	65
5.	Indexation du traitement des membres de la Municipalité	65
6.	Conclusions	66
	Annexe : liste des mesures PSAF	67

1. Travaux de la commission

Ce préavis a été traité par la Commission des finances dans le courant de mai 2025, avec trois séances plénières et de nombreuses visites des services de l'administration communale.

Les Commissaires aux finances, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse des comptes et à l'établissement de leurs rapports. Ils ont pu analyser l'ensemble des données à leur disposition et poser les questions relatives à leurs interrogations. Des renseignements complémentaires et des documents de synthèse ont été remis aux commissaires pour mener à bien leur tâche. D'autres ont été sollicités – et obtenus – après les discussions lors des séances plénières.

La Commission des finances a pris connaissance de ces rapports et ils ont été présentés par les rapporteurs de chaque sous-commission lors de deux séances plénières. Chaque rapport a été discuté et des explications ont été demandées aux sous-commissaires ainsi qu'aux membres de l'administration communale. Chaque rapport a été approuvé un par un par la Commission des finances.

La Commission des finances a travaillé avec sérieux et application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite retransmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

La Commission des finances a également traité dans ses séances la thématique de la vente des sous-stations du M2 aux tl et de la modification du règlement pour la Municipalité (art. 5 relatif aux allocations de renchérissement).

2. Remerciements

La Commission des finances tient à remercier tous les intervenants de l'administration qui ont été auditionnés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses demandées, mais tout particulièrement M. Louis-Marie Le Bot, Chef du Service des finances, M. Ludovic Courouge ainsi que Mme Elisabeth Huber pour leur réactivité et précision dans les réponses aux demandes des commissaires. Elle adresse également ses vifs remerciements à Mme la Directrice Florence Germond.

3. Comptes 2024

3.1. Introduction

La Commission des finances atteste avoir reçu le résultat de l'audit effectué par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) concernant les comptes, le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, et l'annexe, intégrant notamment la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Des documents complémentaires ont été remis à la demande de la Commission, afin de compléter leurs analyses – documents qui seront demandés dorénavant systématiquement demandés en préparation de la revue des comptes.

3.2. Considérations générales

Les comptes 2024 bouclent sur une perte de CHF 19.4 millions. Ce résultat est meilleur de CHF 61.4 millions par rapport au budget 2024 voté par notre conseil le 7 décembre 2023. Ce budget tablait sur un excédent de charges de CHF 77 millions, augmenté jusqu'à 80.8 millions par des crédits supplémentaires.

En termes de charges de fonctionnement apurées, la différence par rapport aux comptes 2023 est de CHF 21.6 millions (+1.0%). L'excédent des charges est principalement lié à l'adaptation de la masse salariale de CHF 24.2 millions et à la progression des amortissements pour CHF 17.1 millions montants compensés par des diminutions d'attributions aux fonds 38.

Les revenus apurés sont en augmentation par rapport aux comptes 2023 de CHF 35.7 millions (1.7%), notamment en raison des recettes fiscales pour CHF 21.7 millions.

L'exercice comptable se termine avec une insuffisance d'autofinancement du compte de fonctionnement de CHF 63.6 millions alors que le budget en prévoyait un déficit de CHF 250.3 millions. Cela s'explique d'une part par une amélioration du résultat de CHF 61.4 millions, mais également par les mouvements sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation (différence favorable de CHF 13.7 millions) et des investissements nets moindres de CHF 93.6 millions.

Les investissements nets pour l'exercice 2024 se montant à CHF 156.7 millions, ceux-ci n'ont pas pu être intégralement autofinancés. Ils sont en retrait de CHF 93.6 millions par rapport au budget 2024 (CHF 250.3 millions).

Un point d'attention concerne le fonds de régulation du gaz. La Commission a été surprise d'apprendre qu'afin de lisser le résultat des Services industriels, ladite Direction souhaitait faire passer le solde de ce fonds en négatif, ce à quoi s'est opposé le Contrôle des finances (cf. p. 58 *infra*).

3.3. Charges et revenus apurés

Charges apurées

(en mios de CHF)	C2023	C2024	Variation	Diff. %
Charges de fonctionnement publiées	2'103.4	2'184.0	80.6	3.8%
- Diminution des imputations internes		-14.6		
- Augmentation des achats d'énergie (entièrement refacturés)		-44.4		
Total des charges apurées	2'103.4	2'125.0	21.6	1.0%

Revenus apurés

(en mios de CHF)	C2023	C2024	Variation	Diff. %
Revenus de fonctionnement publiés	2'099.9	2'164.5	64.7	3.1%
- Augmentation des imputations internes		-14.6		
- Augmentation des ventes d'énergies		-14.4		
Total des revenus apurés	2'099.9	2'135.5	35.7	1.7%

3.4. Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2024, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En mios de CHF	31.12.2023	31.12.2024	Variation	Diff %
Dette brute	2'707.8	2'808.5	+ 100.6	+ 3.72%
Endettement net	2'008.3	2'072.1	+ 63.8	+ 3.18%

3.5. Comptes des investissements 2024

Les investissements nets se sont montés à CHF 156.7 millions. L'autofinancement du compte de fonctionnement est insuffisant pour couvrir ce niveau d'investissement entraînant une hausse ponctuelle de l'endettement net. La marge d'autofinancement étant de CHF 93.1 millions, une insuffisance d'autofinancement de CHF 63.6 millions en résulte.

Un haut niveau d'investissement a pu être maintenu, même si le résultat fini en-dessous du budget de CHF 93.6 millions (-37%) pour un budget de CHF 250.3 millions. Les raisons de ces dépenses inférieures au plan des investissements sont connues et s'expliquent essentiellement par des décalages dans les projets le plus souvent en lien avec des démarches administratives (oppositions, mises à l'enquête,...).

3.6. Analyse des directions

3.6.1. Comptes 2024 de la Direction Culture et développement urbain (CD)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2024 en date des 17, 28 et 30 avril 2025.

Nous tenons à remercier M. le Directeur, Grégoire Junod, M. Joël Tammaro, chef comptable, et Mme Mélissa Braggion, adjointe au responsable financier, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat municipal	Simon Affolter	Secrétaire municipal
Secrétariat général	Morella Frutiger	Secrétaire générale
Service de la Culture	Yann Riou	Chef de service ad interim
	Alexandra Sawley	Responsable des finances du service
Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne	Nadia Roch	Cheffe de service
Service de l'urbanisme	Julien Guérin	Chef de service
	Jean-Philippe Dapples	Responsable administratif
Contrôle des finances de la Ville de Lausanne	Yves Tritten	Chef de service

Principales évolutions budgétaires pour la Direction

Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	39'188'815,38	41'669'100,00	41'003'081,21	-666'018,79	-1,60%
31	8'828'462,95	12'048'500,00	9'549'892,89	-2'498'607,11	-20,74%
32	550,45	0,00	332,47	332,47	N/A
33	6'482'034,67	6'450'400,00	9'054'695,37	2'604'295,37	40,37%
35	319'521'702,74	331'002'000,00	322'839'396,20	-8'162'603,80	-2,47%
36	63'742'408,78	61'773'200,00	65'156'966,09	3'383'766,09	5,48%
38	355'008,31	100'000,00	3'226'375,84	3'126'375,84	3126,38%
39	7'942'755,35	7'393'200,00	7'848'299,01	455'099,01	6,16%
Total	446'061'738,63	460'436'400,00	458'679'039,08	-1'757'360,92	-0,38%

Explication des principales variations par rapport au budget :

L'économie de charges du groupe 30 s'explique par la vacance de plusieurs postes ainsi qu'aux mutations de personnel.

Sous le groupe 33, l'augmentation est liée aux amortissements des crédits d'études du bureau de développement et projets Métamorphose (BDM) en lien avec les fouilles archéologiques des Prés-de-Vidy.

L'économie de charges du groupe 35 s'explique essentiellement par une diminution de la participation à la cohésion sociale (CHF-4.0 mios) et de la participation au déficit des entreprises de transports (CHF -13.9 mios), baisse partiellement compensée par une augmentation de la contribution au Fonds de péréquation intercommunal (CHF+9.9 mios).

Sous les groupes 31 et 38, les écarts s'expliquent principalement par un reclassement des attributions aux fonds de nature 28.

L'augmentation des subventions (groupe 36) s'explique, au Service de la culture, par des dépenses par prélèvement sur les fonds de soutiens culturels casuels. Au final, les deux derniers points résultent d'un changement de méthode comptable mal appréhendé au budget 2024 et qui a été corrigé au budget 2025.

Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	884'964,00	884'964,00	N/A
41	797'836,65	1'400'000,00	1'116'448,00	-283'552,00	-20,25%
42	507'989,14	465'100,00	625'090,80	159'990,80	34,40%
43	4'663'072,18	4'073'200,00	5'568'553,81	1'495'353,81	36,71%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	199'347'676,82	213'894'600,00	198'402'015,84	-15'492'584,16	-7,24%
46	44'540,00	70'000,00	343'033,22	273'033,22	390,05%
48	780'125,06	0,00	3'195'869,20	3'195'869,20	N/A
49	1'209'178,95	1'184'000,00	1'217'591,78	33'591,78	2,84%
Total	207'350'418,80	221'086'900,00	211'353'566,65	-9'733'333,35	-4,40%

Explication des principales variations par rapport au budget :

L'augmentation de revenus au sein du groupe 43 s'explique principalement au sein du service de la Culture par les prélèvements sur les fonds ainsi que les restitutions d'excédents de subventions et remboursements de traitements salariaux (APG et accidents). De plus, il y a les revenus supplémentaires provenant du Fonds des arts plastiques provenant du pourcent culturel ainsi que des soutiens de mécénat et sponsoring pour la tenue d'expositions dans les musées communaux.

Pour le groupe 45, s'agissant de la péréquation intercommunale, le retour du Fonds de péréquation liés aux dépenses thématiques (routes et transports) et le retour population ont été inférieurs aux prévisions (voir également groupe 35).

Concernant le groupe 48, les prélèvements sur les fonds non budgétisés viennent équilibrer les dépassements sur les subventions (groupe 36).

Explication des principales variations par rapport au budget Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat municipal

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	14'657'691,68	15'252'000,00	14'884'044,92	-367'955,08	-2,41%
31	4'232'917,83	4'886'800,00	4'554'186,49	-332'613,51	-6,81%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	297'554,36	418'800,00	375'618,48	-43'181,52	-10,31%
35	319'521'642,74	331'000'000,00	322'829'046,20	-8'170'953,80	-2,47%
36	1'155'695,90	1'077'300,00	1'172'682,75	95'382,75	8,85%
38	6'217,35	0,00	3'540,00	3'540,00	N/A
39	1'888'937,25	1'896'900,00	1'910'030,35	13'130,35	0,69%
Total	341'760'657,11	354'531'800,00	345'729'149,19	-8'802'650,81	-2,48%

Explication des principales variations par rapport au budget :

100. Conseil communal :

- La différence à la rubrique 30, s'explique par le poste de secrétaire de commission non repourvu.

- 318903 : le solde non utilisé est principalement lié à l'arrêt de la traduction en langue des signes, suite à la démission d'une conseillère communale.
- 318 : Les frais d'avocats s'élèvent à CHF 9'042.75.

101. Municipalité :

- 304002 : une surévaluation a été faite sur les cotisations des membres de la Municipalité. La même erreur budgétaire se trouve au budget 2025. Cet élément sera corrigé au budget 2026.

102. Secrétariat Municipal :

- De manière générale, ce fut une année ordinaire, sans élections communales. Des effets positifs ont pu être constatés sur les comptes : la suppression d'un dimanche de votation (30) et une diminution du nombre de signatures d'initiatives populaires à contrôler.
- 30 : Un poste de juriste est partagé entre SMUN et URB. À l'origine, il était budgété chez URB, mais il est compté chez SMUN. Un changement de budget est à faire. Cela explique la variation aux comptes 2024 par rapport au budget.
- 310100 : plusieurs arrêts de travail de longue durée ont été constatés au sein de la Commission des contraventions. L'activité de dite commission a donc diminué, ce qui a entraîné moins de frais d'impressions et de reliure. Deux auxiliaires ont été engagés (30) afin de pallier cette situation. Les recettes de la Commission des contraventions se trouvent à la Direction SE.
- 311 : diminution générale des achats de matériel, en particulier pour le Casino de Montbenon et le Secrétariat municipal (Mon Repos notamment).
- 318 : le but du SMUN est d'internaliser au maximum, notamment les frais juridiques. Cela explique la baisse de charges aux comptes.
- 390902 : FIM n'a pas refacturé au SMUN (imputation interne) l'utilisation d'affiches SGA.

Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat municipal

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	468'988,90	465'100,00	584'717,80	119'617,80	25,72%
43	2'029'444,81	1'748'300,00	1'835'426,75	87'126,75	4,98%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	199'212'301,82	213'643'400,00	198'241'667,86	-15'401'732,14	-7,21%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	196'675,65	182'000,00	189'170,00	7'170,00	3,94%
Total	201'907'411,18	216'038'800,00	200'850'982,41	-15'187'817,59	-7,03%

Explication des principales variations par rapport au budget :

102. Secrétariat Municipal :

- 427100 : il s'agit des revenus de la location de la salle du Casino.
- 427999 : il s'agit de la gratuité interne de la location de salles.

Péréquation intercommunale

SMUN102 et SMUN104	Budget 2024	Comptes 2024	Budget 2025	Ecart Budget 2024 - Comptes 2024	%
SMUN102-351 Contribution au fonds de péréquation intercommunal	128'000'000	137'885'595	128'000'000	-9'885'595	-7,72%
SMUN104-351 Participations au Canton	115'000'000	110'888'502	115'000'000	4'111'498	3,58%
<i>Participation à la cohésion sociale</i>	107'000'000	102'985'174	110'600'000	4'014'826	3,75%
<i>Réforme policière</i>	8'000'000	7'903'328	4'400'000	96'672	1,21%
SMUN104-351 Participation à des tiers à des entreprises de transports	88'000'000	74'054'951	86'100'000	13'945'049	15,85%
Total	331'000'000	322'829'048	329'100'000	8'170'952	2,47%

SMUN102-451	Budget 2024	Comptes 2024	Budget 2025	Ecart budget 2024 - 2025	%
Fonds de péréquation intercommunal	232'720'100	219'289'895	232'720'000	13'430'205	5,77%
CD	213'400'100	197'966'876	232'720'000	15'433'224	7,23%
FIM	19'320'000	21'323'019	0	-2'003'019	-10,37%
Total	232'720'100	219'289'895	232'720'000	13'430'205	5,77%

Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général CD

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'630'697,06	4'966'300,00	4'733'891,18	-232'408,82	-4,68%
31	771'065,89	1'263'200,00	902'089,53	-361'110,47	-28,59%
32	365,90	0,00	190,75	190,75	N/A
33	1'569'936,87	1'404'400,00	4'111'975,04	2'707'575,04	192,79%
35	0,00	0,00	10'200,00	10'200,00	N/A
36	9'402'870,27	9'704'400,00	10'172'341,04	467'941,04	4,82%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	538'820,84	488'400,00	513'842,45	25'442,45	5,21%
Total	16'913'756,83	17'826'700,00	20'444'529,99	2'617'829,99	14,68%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Un « guide délicieux » a été élaboré en collaboration avec diverses institutions pour une charge totale de CHF 200'000.-. La Ville y a participé à hauteur de CHF 50'000.- (310 et 318 essentiellement ; participation des autres institutions : 465004).
- 318 : principales variations expliquées par l'organisation de la rencontre des Maires francophones (plus d'inscrits qu'espérés et prévus) ainsi que le changement de système d'achats des cartes journalières CFF.
- 331600 : augmentation des amortissements des comptes d'étude du BDM (*cf. infra*).
- 365 : augmentation de la subvention de CHF 500'000.- en faveur de Beaulieu. Il s'agit d'un soutien ponctuel versé en 2024 pour la relance économique. Cette subvention a été perçue sur le Fonds idoine (*cf. 439910*).

Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général CD

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	884'964,00	884'964,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	1'091'381,60	1'164'700,00	1'516'956,51	352'256,51	30,24%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	6'900,00	0,00	11'700,00	11'700,00	N/A
46	0,00	70'000,00	223'440,90	153'440,90	219%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	1'098'281,60	1'234'700,00	2'637'061,41	1'402'361,41	113,58%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- 406600 : le service des finances, en accord avec le service de l'économie, a alloué une partie des recettes de la taxe de séjour à SGCD dans la mesure où l'UDPV participe à promouvoir le tourisme.
- 43 : principale variation expliquée en raison de la facturation externe effectuée par le BDM lorsqu'il réalise des calculs de valeurs ; idem pour la Commission immobilière.
- 439310 : dissolution partielle de la provision du Fonds de soutien post-Covid en faveur de Beaulieu (cf. *supra* ; subvention au 365).

Evolution des charges de fonctionnement Service de la culture

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'571'318,92	6'666'700,00	7'196'058,34	529'358,34	7,94%
31	2'196'816,19	4'164'800,00	2'233'239,18	-1'931'560,82	-46,38%
32	114,75	0,00	18,87	18,87	N/A
33	4'405'142,20	4'611'300,00	4'470'410,29	-140'889,71	-3,06%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	52'475'996,32	50'261'500,00	53'081'343,80	2'819'843,80	5,61%
38	348'790,96	100'000,00	3'222'835,84	3'122'835,84	3122,84%
39	3'417'560,14	2'879'000,00	3'280'047,16	401'047,16	13,93%
Total	69'415'739,48	68'683'300,00	73'483'953,48	4'800'653,48	6,99%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- 301200 : auxiliaires engagés en particulier pour le Musée Romain.
- Diverses compensations et économies entre les 313, 315, 316, 318, 319 et 380 ainsi qu'avec les revenus en particulier.
- En somme, et hors compensation et hors Fonds, la rubrique 311 subit un dépassement de CHF 57'613.15.- (en partie compensé par 310). Il s'agit d'achat pour le Musée historique de Lausanne et pour les Près de Vidy.
- 365 : quelques commentaires sur les subventions augmentées hors indexation :
 - ➔ L'association du Salopard a vu sa subvention augmentée de CHF 25'900.-, part auparavant dévolue au loyer. La subvention ordinaire a donc absorbé la part au loyer qui n'était plus versée en raison de perte des locaux.
 - ➔ Le Romandie : la subvention relative au loyer n'a pas été versée en raison de l'inoccupation des locaux.
 - ➔ MCBA (droit de superficie) : il s'agit d'une erreur de GER.
 - ➔ Opéra de Lausanne – plein air : subvention n'a pas été versée car pas d'événement organisé.
 - ➔ Rattrapage de charges pour Chorus, l'EML et le Petit Théâtre.
 - ➔ Les subventions casuelles sont passées en Fonds.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de la culture

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	39'000,24	0,00	40'373,00	40'373,00	N/A
43	1'024'566,02	418'500,00	1'707'863,00	1'289'363,00	308,09%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	17'978,98	17'978,98	N/A
46	44'540,00	0,00	119'592,32	119'592,32	N/A
48	780'125,06	0,00	3'195'869,20	3'195'869,20	N/A
49	2'400,00	0,00	10'136,00	10'136,00	N/A
Total	1'890'631,32	418'500,00	5'091'812,50	4'673'312,50	1116,68%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Les variations sont surtout expliquées par la création de Fonds (en lieu et place des subventions casuelles).
- En raison des nombreuses compensations, les comptes de CULT sont stables par rapport au budget 2024 (+ CHF 127'341.-).
- En dehors des mouvements liés aux Fonds, les comptes de CULT présentent un dépassement de CHF 27'030.6.

Evolution des charges de fonctionnement Bibliothèque et archives de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'387'463,44	6'820'900,00	6'755'020,40	-65'879,60	-0,97%
31	1'209'309,63	1'294'300,00	1'274'369,31	-19'930,69	-1,54%
32	69,80	0,00	122,85	122,85	N/A
33	4'140,80	10'200,00	2'317,60	-7'882,40	-77,28%
35	0,00	2'000,00	0,00	-2'000,00	-100,00%
36	707'846,29	730'000,00	730'598,50	598,50	0,08%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'596'330,44	1'629'100,00	1'643'402,30	14'302,30	0,88%
Total	9'905'160,40	10'486'500,00	10'405'830,96	-80'669,04	-0,77%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- 313900 : achat de nouvelles cartes à puces de lecteurs.
- 313600 : réparations et achats pour le bibliobus.
- 318 : augmentation des charges en raison de l'organisation des 90 ans des bibliothèques (2025).

Evolution des revenus de fonctionnement Bibliothèque et archives de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	260'774,03	236'600,00	243'416,17	6'816,17	2,88%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	130'000,00	0,00	-130'000,00	-100,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	260'774,03	366'600,00	243'416,17	-123'183,83	-33,60%

Explication des principales variations par rapport au budget

- Mauvais reclassement du 435600.

Evolution des charges de fonctionnement Service de l'urbanisme

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	5'713'972,38	6'649'700,00	6'170'755,97	-478'944,03	-7,20%
31	378'553,75	391'200,00	551'795,07	160'595,07	41,05%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	205'260,44	5'700,00	94'373,96	88'673,96	1555,68%
35	60,00	0,00	150,00	150,00	N/A
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	434'160,39	437'200,00	431'393,00	-5'807,00	-1,33%
Total	6'732'006,96	7'483'800,00	7'248'468,00	-235'332,00	-3,14%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- 30 : plusieurs absences de longue durée. Une partie du CS demandé a été utilisé pour compenser ces absences et engager des auxiliaires. Non dépensé important sur les salaires, en raison de postes vacants et de postes repourvus par des candidats plus jeunes que les sortants.
- Reclassement au sein de la rubrique 318.
- 319 : reversement aux SIL de 23% des honoraires perçus pour leurs tâches d'analyse des projets et dossiers (revenus au 410300).
- 33 : amortissement en lien avec Métamorphose.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de l'urbanisme

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	797'836,65	1'400'000,00	1'116'448,00	-283'552,00	-20,25%
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	244'224,55	493'200,00	248'761,12	-244'438,88	-49,56%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	128'475,00	121'200,00	130'669,00	9'469,00	7,81%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	8'103,30	0,00	16'285,78	16'285,78	N/A
Total	1'178'639,50	2'014'400,00	1'512'163,90	-502'236,10	-24,93%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- 431300 : la Ville a arrêté de percevoir les CHF 300.- initialement facturés lors de la première séance de discussion entre les privés et le service dans le cadre d'un projet.
- 435600 : facturation à des tiers de prestations effectuées en qualité d'autorité d'affectation. Cela constitue une mesure PSAF. Le montant budgété n'est pas réalisé.

Evolution des charges de fonctionnement Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	1'227'671,90	1'313'500,00	1'263'310,40	-50'189,60	-3,82%
31	39'799,66	48'200,00	34'213,31	-13'986,69	-29,02%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	66'946,29	62'600,00	69'583,75	6'983,75	11,16%
Total	1'334'417,85	1'424'300,00	1'367'107,46	-57'192,54	-4,02%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Le personnel n'était pas au complet en 2024.
- 318500 : honoraires d'un expert réviseur externe pour le contrôle qualité sur les audits externes et internes. Le contrôle ne se fait que ponctuellement et non annuellement, ce qui explique la variation.
- 318600 : reclassement.

Evolution des revenus de fonctionnement Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	12'681,17	11'900,00	16'130,26	4'230,26	35,55%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'002'000,00	1'002'000,00	1'002'000,00	0,00	0,00%
Total	1'014'681,17	1'013'900,00	1'018'130,26	4'230,26	0,42%

Budget d'investissement

Les prévisions de dépenses d'investissement 2024 en lien avec le projet Métamorphose n'ont, dans leur large majorité, pas été respectées.

Commentaires particuliers de la COFIN

Remarques :

- Les comptes de CULT sont peu lisibles en raison de la constitution des Fonds en lieu et place des subventions casuelles. Des explications ont été fournies par le service, ce qui a permis de confirmer que le résultat des comptes est stable par rapport au budget 2024 (*cf. supra* pour les montants). Les variations entre rubriques ont fait l'objet de reclassements ou de compensations.
- De grosses variations en lien avec les amortissements (33) sont constatés. A titre d'exemple, il a été imputé au SG CD un amortissement de CHF 3'084.949.12, alors qu'il était budgété un montant de CHF 157'400.-. Ce montant constitue l'amortissement du compte d'étude BDM en lien avec les fouilles archéologiques des Prés-de-Vidy. Il est demandé des explications circonstanciées au SFIN afin de connaître la raison de cette absence au budget.
- Il est demandé au SFIN de nous transmettre la liste détaillée des amortissements pour la Direction CD afin d'avoir une lecture globale sur ces comptes 33.
- Plusieurs arrêts de travail longue durée ont été relevés par les différents services ce qui a impliqué l'engagement d'auxiliaires. Le Syndic indique aux commissaires soussignées que le taux d'absence de la Direction est en dessous du taux moyen de la Ville.

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission CD vous invite à accepter les comptes 2024 de cette direction.

Les commissaires :

Pauline Blanc (rapporteuse)

Constance von Braun

Au vote, le rapport et les comptes de la direction CD sont acceptés à l'unanimité.

3.6.2. Comptes 2024 de la Direction Sécurité et économie (SE)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2024 entre le 28 avril et le 7 mai 2025.

Nous tenons à remercier M. le Directeur ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général SE	Mme Cindy Felley	Secrétaire générale
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Corps de police	M. Olivier Botteron	Commandant
	M. Lionel Grin	Commissaire principal
	Mme Aviles Anastasia	Cheffe Finances & Intendance
	Mme Silvia Jacinto	Responsable Finances
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de protection et de sauvetage	M. Gérard Clerc	Chef de service remplaçant
	M. Stéphane Tréhan	Responsable finances
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Contrôle des habitants	Mme Nadine Cossy	Cheffe de service
	Mme Nathalie Alam	Cheffe section Admin & finances
	Mme Ellen Richard	Comptable
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de l'économie	Mme Cindy Felley	Cheffe de service a.i.
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de l'eau	M. Sébastien Apothéloz	Chef de service
	M. Jean-Marie Buchilly	Chef division Innov & relations clients
	Mme Monika Korzeniewska	Responsable financière de service
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE

Principales évolutions budgétaires pour la Direction

Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	167'826'365,06	175'538'100,00	168'678'352,64	-6'859'747,36	-3,91%
31	61'607'090,44	70'637'900,00	64'677'703,54	-5'960'196,46	-8,44%
32	377,01	0,00	0,00	0,00	-
33	30'347'976,18	26'748'900,00	23'642'101,47	-3'106'798,53	-11,61%
35	6'482'373,27	6'889'000,00	9'405'588,75	2'516'588,75	36,53%
36	1'065'023,10	672'800,00	600'063,50	-72'736,50	-10,81%
38	11'483'409,59	11'788'800,00	16'484'402,73	4'695'602,73	39,83%
39	16'869'955,63	33'796'600,00	17'438'153,09	-16'358'446,91	-48,40%
Total	295'682'570,28	326'072'100,00	300'926'365,72	-25'145'734,28	-7,71%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du groupe 30 s'explique essentiellement par la vacance de postes.

L'économie de charges du groupe 31 s'explique essentiellement par le Service de l'Eau qui concentre CHF -4.2 mios de la variation sur deux postes :

1. à la nature 318, CHF -3.1 mios (dont diminution due à une économie importante pour l'eau potable sur la facture des SIL) ;

2. à la nature 314, CHF -1.6 mio (dont diminution due aux coûts liés à l'entretien des canalisations inférieurs aux prévisions).

L'économie de charges du groupe 33 est principalement due à des amortissements moins élevés que budgétés. Il s'agit du reflet des divergences entre réalisé et planifié. Les projets présentant les plus grandes variations sont :

- Station pompage et réservoir Montalègre CHF 3.2 mios
- Usine "Saint-Sulpice II" CHF -3.2 mios
- Rénovation du Centre funéraire Montoie CHF -1.5 mio

L'excédent de charges du groupe 35 s'explique essentiellement par une modification de méthode comptable liée à la perception des émoluments du contrôle des habitants) pour un impact de CHF 2.2 mio (contrepartie équivalente à la nature 45).

Pour le groupe 38, le dépassement de CHF 4.7 mios provient principalement des attributions aux réserves plus importantes que prévu au budget au Service de l'eau compte tenu d'un exercice comptable plus favorable. Il est utile de rappeler que l'ensemble des écarts liés au Service de l'eau n'impactent pas le résultat de la Ville car il s'agit d'un service autofinancé.

Au groupe 39, la diminution est due à la modification de la comptabilisation de la part lausannoise pour les frais de la STEP (suppression de la facture interne entre la nature 39 de la section « évacuation » et la nature 49 de la section « épuration »). Ce changement est sans impact au résultat.

Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	10'572'487,45	11'920'000,00	13'628'487,30	1'708'487,30	14,33%
41	488'855,90	776'000,00	488'175,10	-287'824,90	-37,09%
42	4'862'240,11	4'309'100,00	4'820'025,53	510'925,53	11,86%
43	143'971'967,10	142'174'200,00	144'659'273,56	2'485'073,56	1,75%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	27'107'870,21	27'229'400,00	29'845'488,87	2'616'088,87	9,61%
46	657'346,24	127'800,00	890'431,90	762'631,90	596,74%
48	13'767'573,20	23'168'600,00	10'700'639,01	-12'467'960,99	-53,81%
49	18'112'391,01	35'020'400,00	18'955'425,53	-16'064'974,47	-45,87%
Total	219'540'731,22	244'725'500,00	223'987'946,80	-20'737'553,20	-8,47%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenus du groupe 40 est dû à l'impôt sur les divertissements des suites des activités des établissements de nuit, des spectacles et des expositions meilleures que budgétées.

La baisse observée sur le groupe 41 (CHF -0.3 mio) et la hausse observée sur le groupe 42 (CHF +0.5 mio) sont à mettre en relation. En effet, la comptabilisation des ventes de concessions de l'office des pompes funèbres a été faite au groupe 42 mais budgétée au groupe 41 (il s'agit d'un changement d'imputation comptable ayant un impact de CHF 0.3 mio). L'écart résiduel soit CHF 0.2 mio pour l'ensemble des deux groupes est peu significatif.

L'écart favorable au niveau du groupe 43, soit CHF 2.5 mios, est la résultante de :

1. Service de l'eau, augmentation des ventes d'eau (CHF +0.9 mios) et des taxes de raccordement et d'utilisation (CHF +8.5 mios)
2. Corps de police, diminution des amendes (CHF -5.3 mios)

La hausse du groupe 46 (CHF +0.8 mio) s'explique principalement au Service de l'Eau par des contributions au Fonds de solidarité Eau, montants reversés dans ledit fonds.

L'insuffisance de revenus du groupe 48 s'explique par un prélèvement sur les fonds de réserve du Service de l'eau moins important que planifié (CHF -12.5 mios). Il est utile de rappeler que l'ensemble des écarts liés au Service de l'eau n'impactent pas le résultat de la Ville car il s'agit d'un service autofinancé.

Au groupe 49, la diminution est due à la modification de la comptabilisation de la part lausannoise pour les frais de la STEP (suppression de la facture interne entre la nature 39 de la section « évacuation » et la nature 49 de la section « épuration »). Ce changement est sans impact au résultat.

Explication des principales variations par rapport au budget Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général SE

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	3'765'262,98	4'203'400,00	3'904'937,23	-298'462,77	-7,10%
31	432'704,35	710'600,00	146'642,12	-563'957,88	-79,36%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	830,70	0,00	1'246,76	1'246,76	N/A
35	269'070,40	0,00	274'489,20	274'489,20	N/A
36	47'100,00	8'500,00	8'500,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	218'186,08	206'600,00	512'286,85	305'686,85	147,96%
Total	4'733'154,51	5'129'100,00	4'848'102,16	-280'997,84	-5,48%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du Secrétariat général est due à plusieurs facteurs, dont :

La vacance de postes de personnel fixe, récemment remplacés en 2025 ; des frais de formations dont les factures ont été réceptionnées plus tard que l'élaboration des comptes ; des besoins en matériel informatique budgétisés mais qui n'ont finalement pas été nécessaires.

L'augmentation du groupe 39 s'explique par le reclassement de frais de la nature 31.

Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général SE

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	883'095,64	938'400,00	834'010,87	-104'389,13	-11,12%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	44'784,00	0,00	12'545,00	12'545,00	N/A
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	393'300,00	393'300,00	698'900,00	305'600,00	77,70%
Total	1'321'179,64	1'331'700,00	1'545'455,87	213'755,87	16,05%

Explication des principales variations par rapport au budget

La diminution du groupe 43 et l'augmentation du groupe 49 s'expliquent par une modification de l'imputation comptable de la facturation au SSL pour la sécurité de l'ECS de la rubrique 436 à la rubrique 490.

Evolution des charges de fonctionnement Corps de police

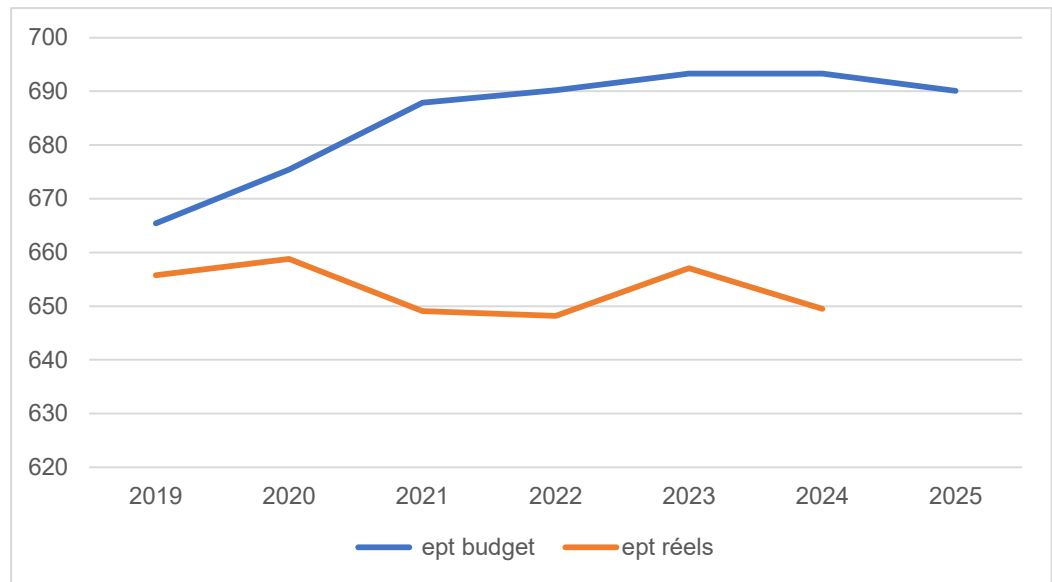
En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	91'708'642,17	94'646'000,00	91'713'350,40	-2'932'649,60	-3,10%
31	6'182'870,14	7'355'500,00	6'507'520,18	-847'979,82	-11,53%
32	10,50	0,00	0,00	0,00	-
33	4'504'801,65	4'669'800,00	3'764'430,50	-905'369,50	-19,39%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	11'700,00	14'700,00	11'700,00	-3'000,00	-20,41%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	4'644'666,96	4'831'800,00	5'124'040,00	292'240,00	6,05%
Total	107'052'691,42	111'517'800,00	107'121'041,08	-4'396'758,92	-3,94%

Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse des groupes 30 et 31 s'explique par le fait qu'un certain nombre d'EPT de policiers sont non-pourvus, et par le fait que les aspirants aient également été moins nombreux que prévu/souhaité. Ceci a comme conséquence une baisse des charges en termes de formation professionnelle, matériel etc. A ce titre, concernant les EPT du Corps de police, les sous-commissaires se sont vu remettre les documents suivants, qui font état de l'évolution des écarts entre prévu et réalisé, sur les

	Budget				Comptes/réel au 31.12			
	Policiers	Civils	Total	CHF	Policiers	Civils	Total	CHF
							654	
2019	487	178,4	665,4	71 743 400	490,0	165,8	655,8	71 233 770
2020	496	179,4	675,4	72 510 300	488,5	170,4	658,8	71 255 993
2021	501,3	186,6	687,9	73 845 000	483,2	165,9	649,1	69 172 613
2022	503,3	186,9	690,2	74 143 300	480,5	167,7	648,2	69 155 475
2023	503,3	190	693,3	74 451 700	489,2	167,9	657,1	72 226 333
2024	503,3	190	693,3	74 026 700	483,5	166,0	649,5	72 795 000
2025	503,3	186,8	690,1	75 171 800				

dernières années :



La baisse du groupe 33 s'explique par des défalcatons des décisions municipales et des ordonnances pénales du domaine public inférieures aux prévisions.

La baisse du groupe 36 s'explique par la suppression de la subvention à la soirée annuelle du corps de police.

La hausse du groupe 39 s'explique par l'indexation des loyers pour les bâtiments de St-Martin 33 et St-Martin 29, cumulée à une augmentation des charges locatives.

Evolution des revenus de fonctionnement Corps de police

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	57'310,76	96'300,00	139'397,17	43'097,17	44,75%
43	30'649'541,10	35'567'800,00	28'381'581,56	-7'186'218,44	-20,20%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	2'121'152,77	2'018'200,00	2'059'883,55	41'683,55	2,07%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	39'439,05	0,00	0,00	0,00	-
49	16'576'652,01	16'566'400,00	16'875'457,53	309'057,53	1,87%
Total	49'444'095,69	54'248'700,00	47'456'319,81	-6'792'380,19	-12,52%

Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse du groupe 42 s'explique par les recettes liées à la reprise de véhicules remplacés supérieures aux prévisions.

La baisse du groupe 43 s'explique par la baisse des recettes liées aux amendes, aux facturations de mises en fourrières, des interventions du groupe accident, et à la baisse générale des infractions.

Evolution des charges de fonctionnement Service de protection et de sauvetage

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	32'086'568,61	33'306'500,00	32'060'097,26	-1'246'402,74	-3,74%
31	3'511'108,50	4'283'100,00	3'928'353,57	-354'746,43	-8,28%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'290'368,78	1'335'700,00	1'380'761,82	45'061,82	3,37%
35	919'834,50	921'000,00	938'372,50	17'372,50	1,89%
36	39'100,00	39'100,00	39'100,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'928'550,95	1'873'300,00	1'691'231,61	-182'068,39	-9,72%
Total	39'775'531,34	41'758'700,00	40'037'916,76	-1'720'783,24	-4,12%

Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 30 s'explique principalement par la vacance de postes lors de changements de personnel.

La baisse du groupe 31 s'explique notamment par le changement de tenues cantonales des ambulanciers qui devrait finalement intervenir en 2026-2027, par la privatisation du nettoyage des tenues des ambulanciers, des sapeurs-pompiers ainsi que du linge de literie ou du restaurant du Centre de formation, ainsi que les baisses des achats et marchandises en lien avec le Restaurant de la Rama.

La baisse du groupe 29 s'explique par la diminution due au fait des coûts refacturés du centre de formation de la Rama qui sont désormais imputés en comptabilité analytique.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de protection et de sauvetage

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	168'711,68	254'500,00	147'079,96	-107'420,04	-42,21%
43	8'359'992,66	8'139'600,00	8'286'049,67	146'449,67	1,80%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	12'823'049,47	13'499'600,00	14'652'773,57	1'153'173,57	8,54%
46	0,00	87'800,00	58'343,65	-29'456,35	-33,55%
48	4'858,00	0,00	0,00	0,00	-
49	462'118,10	482'400,00	345'637,40	-136'762,60	-28,35%
Total	21'818'729,91	22'463'900,00	23'489'884,25	1'025'984,25	4,57%

Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 42 s'explique par une modification comptable.

La hausse du groupe 45 s'explique par une augmentation des participations et remboursements perçus de la part du Canton.

La baisse du groupe 49 s'explique par la diminution due au fait que les revenus refacturés du centre de formation de la Rama sont désormais imputés en comptabilité analytique.

Evolution des charges de fonctionnement Service du contrôle des habitants

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'573'767,10	4'916'200,00	4'615'122,44	-301'077,56	-6,12%
31	98'785,09	233'600,00	153'343,87	-80'256,13	-34,36%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	7'806,04	7'000,00	44'028,19	37'028,19	528,97%
35	1'666'374,20	0,00	2'192'257,20	2'192'257,20	N/A
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	416'657,08	415'600,00	419'527,25	3'927,25	0,94%
Total	6'763'389,51	5'572'400,00	7'424'278,95	1'851'878,95	33,23%

Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 30 s'explique par des départs non remplacés de suite.

La baisse du groupe 31 s'explique par le fait que le remplacement de l'application de gestion du contrôle des habitants n'a été initié qu'au quatrième trimestre.

La hausse du groupe 33 s'explique par les montants des défalcations qui sont supérieurs aux prévisions.

Evolution des revenus de fonctionnement Service du contrôle des habitants

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	30'837,45	18'000,00	0,00	-18'000,00	-100,00%
43	1'718'104,98	1'312'500,00	1'605'345,88	292'845,88	22,31%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	1'879'781,39	0,00	1'969'109,50	1'969'109,50	N/A
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	3'628'723,82	1'330'500,00	3'574'455,38	2'243'955,38	168,66%

Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse du groupe 43 s'explique par les recettes des émoluments liés aux nouveaux habitants qui sont supérieures aux prévisions.

Evolution des charges de fonctionnement Service de l'économie

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'293'916,48	7'698'700,00	7'107'402,29	-591'297,71	-7,68%
31	1'872'712,87	1'979'500,00	2'103'368,75	123'868,75	6,26%
32	200,00	0,00	0,00	0,00	-
33	747'579,23	2'389'800,00	713'642,47	-1'676'157,53	-70,14%
35	3'552'445,80	5'920'000,00	5'943'366,90	23'366,90	0,39%
36	954'436,20	540'500,00	536'485,50	-4'014,50	-0,74%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'316'715,52	1'257'700,00	1'274'934,05	17'234,05	1,37%
Total	15'738'006,10	19'786'200,00	17'679'199,96	-2'107'000,04	-10,65%

Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 30 s'explique par plusieurs congés maternité ainsi que des départs à la retraite.

La hausse du groupe 31 s'explique par des travaux non prévus à la suite d'un contrôle OIBT.

La baisse du groupe 33 s'explique par des défalcatons moins élevées que prévues ainsi que par des amortissements pour le centre funéraire de Montoie inférieurs aux prévisions.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de l'économie

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	10'572'487,45	11'920'000,00	13'628'487,30	1'708'487,30	14,33%
41	488'855,90	776'000,00	488'175,10	-287'824,90	-37,09%
42	3'892'118,25	3'298'800,00	3'968'889,42	670'089,42	20,31%
43	6'541'461,51	6'631'000,00	5'743'637,71	-887'362,29	-13,38%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	33'281,65	47'000,00	46'815,15	-184,85	-0,39%
Total	21'528'204,76	22'672'800,00	23'876'004,68	1'203'204,68	5,31%

Explication des principales variations par rapport au budget

Hormis les reclassements internes, la hausse de revenus du service de l'économie s'explique par la hausse des recettes liées à l'impôt sur les divertissements, qui est supérieure de 1'685'120 au budget. Les diminutions restantes sont dues aux recettes relatives aux émoluments administratifs perçus lors d'octroi d'heures de prolongation et pour les procédés de réclame, ainsi qu'à une diminution de la facturation interne aux musées lausannois de l'impôt sur les divertissements.

Evolution des charges de fonctionnement Service de l'eau

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	28'398'207,72	30'767'300,00	29'277'443,02	-1'489'856,98	-4,84%
31	49'508'909,49	56'075'600,00	51'838'475,05	-4'237'124,95	-7,56%
32	166,51	0,00	0,00	0,00	-
33	23'796'589,78	18'346'600,00	17'737'991,73	-608'608,27	-3,32%
35	74'648,37	48'000,00	57'102,95	9'102,95	18,96%
36	12'686,90	70'000,00	4'278,00	-65'722,00	-93,89%
38	11'483'409,59	11'788'800,00	16'484'402,73	4'695'602,73	39,83%
39	8'345'179,04	25'211'600,00	8'416'133,33	-16'795'466,67	-66,62%
Total	121'619'797,40	142'307'900,00	123'815'826,81	-18'492'073,19	-12,99%

Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 30 s'explique par un certain nombre de postes fixes vacants (entre 10 et 15).

La baisse du groupe 31 s'explique par une série de travaux planifiés mais non réalisés en 2024, notamment en raison d'une surcharge chronique de travail et de la difficulté à suivre les chantiers.

La baisse du groupe 33 s'explique par une baisse des amortissements des bâtiments et constructions.

La hausse du groupe 35 s'explique par une augmentation due aux participations à l'AET Bretigny.

La baisse du groupe 36 s'explique par une diminution due aux subventions pour les récupérateurs des eaux de pluie plus faibles que planifiés.

L'augmentation du groupe 38 est due à un résultat annuel financier supérieur à celui planifié.

La diminution du groupe 39 s'explique par la modification de la comptabilisation de la part lausannoise pour les frais de la STEP.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de l'eau

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	713'261,97	641'500,00	564'658,98	-76'841,02	-11,98%
43	95'819'771,21	89'584'900,00	99'808'647,87	10'223'747,87	11,41%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	10'239'102,58	11'711'600,00	11'151'177,25	-560'422,75	-4,79%
46	657'346,24	40'000,00	832'088,25	792'088,25	1980,22%
48	13'723'276,15	23'168'600,00	10'700'639,01	-12'467'960,99	-53,81%
49	647'039,25	17'531'300,00	988'615,45	-16'542'684,55	-94,36%
Total	121'799'797,40	142'677'900,00	124'045'826,81	-18'632'073,19	-13,06%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation du groupe 43 s'explique par une hausse des recettes perçues par les taxes uniques et périodiques de raccordements.

La baisse du groupe 45 est due aux participations cantonales et communales non perçues sur les projets pas encore réalisés.

L'augmentation du groupe 46 s'explique par une modification comptable du traitement des contributions au Fonds de solidarité Eau.

Les baisses du groupe 48 et 49 s'expliquent par une diminution des prélèvements sur les fonds de réserve pour des amortissements inférieurs à ceux planifiés ainsi que par la modification de la comptabilisation de la part lausannoise pour les frais de la STEP

Budget d'investissement

Les retards pris dans la planification des investissements au sein de la direction SE a attiré l'attention des sous-commissaires, en particulier pour la construction de l'usine Saint-Sulpice II (EAU), le renouvellement du système d'information police (CP), le remplacement des fours crématoires au Centre funéraire de Montoie, ainsi que le projet de réaménagement de la gare de Lausanne Léman 2030 (Objet Multidirections).

Si le directeur et les chefs de services se sont dit préoccupés par ces retards, les visites ont également permis de rassurer les sous-commissaires quant au fait que les moyens financiers pour les réaliser restaient disponibles pour être investis, dès lors que les facteurs bloquant leurs réalisations seraient dépassés. Pour 2024, les principaux facteurs de ralentissement ont été les suivants :

1. Usine Saint-Sulpice II : des oppositions ont été déposées et ont ralenti le début des travaux.
2. Renouvellement du système informatique Odysée : retards en raison de changement de prestataires sur décision cantonale
3. Centre funéraire de Montoie : le remplacement des fours crématoires revêt des difficultés techniques dues au fait qu'il n'est pas possible de suspendre le service de crémation, à l'image d'un service de soins. Cette continuité a impliqué des retards, de mêmes que des oppositions dans la rénovation du centre, qu'il a fallu lever.
4. Léman 2030 : la Ville est ici tributaire des décisions et du calendrier déterminé par les autorités fédérales.

Commentaires particuliers de la COFIN

Vœux

La Commission des finances souhaite que la Municipalité révise ses prévisions pour les prochains exercices comptables, de sorte à réduire les écarts significatifs entre budget et comptes observés ces dernières années sur les domaines suivants :

- a) Charges du personnel du Corps de police

Au vote, le vœu est refusé par 8 non contre 2 oui, avec 1 abstention.

- b) Revenus des amendes du corps de Police

Au vote, le vœu est accepté par 7 oui contre 1 non, avec 3 abstentions.

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission SE vous invite à accepter les comptes 2024 de cette direction.

Les commissaires :

Rapporteur

Mountazar Jaffar

Pierre Conscience

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SE sont acceptés à l'unanimité.

3.6.3. Comptes 2023 de la Direction Sports et cohésion sociale (SCS)

Les commissaires soussignées ont examiné les comptes 2024 en dates du 28 avril et du 5 mai 2025.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice Emilie Moeschler, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général SCS	Christelle Joly	Secrétaire générale
Service des Sports	Myriam Pasche	Cheffe de service des Sports
	Christian Enz	Chef responsable unité finances
Service Social	Olivier Ferrari	Chef de service SSL
	Nusbaumer Laurence	Responsable financière SSL
Service du Travail	Michel Cambrosio Redmer	Chef de Service du Travail
	Olivier Savary	Adjoint au Chef de Service du Travail
Service de l'Inclusion et des actions Sociales de Proximité	Christelle Joly, remplaçante d'Olivier Cruchon	Secrétaire générale, remplaçante du Chef de Service SISP
	Fotis Amarantidis	Répondant financier SISP
	Alexandre Dayer	Adjoint au Chef de Service SISP

Merci aussi à Mme Marie-Noëlle Domon-Aubort, Adjointe de la Secrétaire Générale, qui nous a accompagnées pour toutes les visites, ainsi que M. Frédéric Montavon, sous-chef comptable.

Principales évolutions budgétaires pour la Direction

À la suite de la réorganisation des services ces dernières années, nous sommes en présence du premier exercice comptable établi selon la nouvelle organisation.

Évolution des charges de fonctionnement

Comme le montrent les tableaux ci-dessous, par rapport aux prévisions du budget 2024:

- les charges sont inférieures de 3.84% et s'élèvent à **CHF 153'227'223,14**
- les revenus sont inférieurs de 0,3% et se montent à **CHF 81'660'519,01**.
- l'excédent global des charges est de **CHF 71'566'704,13**, 8.1% de moins que budgété.

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	70'253'391,32	76'830'200,00	72'991'649,97	-3'838'550,03	-5,00%
31	22'722'019,46	25'203'600,00	23'127'306,90	-2'076'293,10	-8,24%
32	1'916,20	0,00	958,48	958,48	N/A
33	9'129'896,64	7'857'000,00	8'316'862,12	459'862,12	5,85%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	34'274'265,93	36'251'200,00	35'140'294,30	-1'110'905,70	-3,06%
38	105'480,00	0,00	196'144,07	196'144,07	N/A
39	12'794'167,40	13'202'000,00	13'454'007,30	252'007,30	1,91%
Total	149'281'136,95	159'344'000,00	153'227'223,14	-6'116'776,86	-3,84%

Explication des principales variations par rapport au budget.

- L'**économie** de charges du groupe **30** s'explique principalement par la vacance de postes ainsi qu'au non-remplacement des départs naturels. Le nombre de poste fluctue en fonction du nombre de dossiers RI et de demandeurs d'emploi.
- L'**économie** de charges du groupe **31** résulte principalement de deux facteurs au niveau de la nature de charges 316, à savoir l'imputation des coûts de loyers budgétisés sous la nature 390 ainsi que la non-dépense engendrée par la surévaluation des loyers des logements sociaux et des hébergements d'urgence.
- La **hausse** des charges au groupe **33** s'explique surtout en raison de l'amortissement de l'objet « Stade Olympique de la Pontaise – travaux d'assainissement, de réfection, d'amélioration et de remplacement d'équipements » a été plus important que budgété.
- L'**économie** de charges du groupe **36** s'explique principalement au service des Sports avec une non-dépense en lien avec la subvention au Centre Sportif de Malley SA dont le déficit a été moins important qu'escompté.

Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'158'397,59	2'196'700,00	2'211'527,17	14'827,17	0,67%
43	16'415'264,18	18'131'700,00	17'239'222,69	-892'477,31	-4,92%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	55'149'163,15	56'440'400,00	56'668'057,85	227'657,85	0,40%
46	2'975'801,88	2'879'100,00	2'682'342,55	-196'757,45	-6,83%
48	638'885,24	179'000,00	930'907,55	751'907,55	420,06%
49	1'674'272,25	1'592'900,00	1'928'461,20	335'561,20	21,07%
Total	79'011'784,29	81'419'800,00	81'660'519,01	240'719,01	0,30%

Explication des principales variations par rapport au budget

- Pour le groupe **43**, l'écart observé (**insuffisance** de revenus de 0,9 mio de CHF) s'explique principalement par les revenus des logements sociaux inférieurs aux prévisions budgétaires mais cette baisse de revenu est atténuée par les divers remboursements relatifs aux assurances sociales.
- Pour le groupe **45**, l'écart constaté (**excédent** de revenus de CHF 0.2 mio) est expliqué principalement par la facturation non budgétée d'un aménagement sportif. (voir Service des Sports)
- L'**insuffisance** de revenus du groupe 46 s'explique principalement par le report de l'encaissement d'une subvention à l'exercice suivant.
- Au groupe **48**, l'écart constaté (**excédent** de revenus de CHF 0.8 mio) est expliqué principalement par les prélèvements sur le Fonds de réserve pour couvrir le déficit du Centre Social Régional (CSR) et pour les travaux de la réception de Chauderon 7.
- L'**excédent** de revenus du groupe **49** s'explique principalement par une facturation de prestations internes plus importante que budgétée, ainsi qu'au transfert partiel de la nature 435.

Explication des principales variations par rapport au budget Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement **Secrétariat général SCS**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	2'933'704,21	2'272'200,00	2'321'038,86	48'838,86	2,15%
31	696'521,78	172'200,00	128'129,57	-44'070,43	-25,59%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	401'895,50	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	538'551,09	238'400,00	250'851,31	12'451,31	5,22%
Total	4'570'672,58	2'682'800,00	2'700'019,74	17'219,74	0,64%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le budget du SG a été bien impacté par la réorganisation effectuée en 2023. Celui-ci est, depuis, restreint à son rôle d'état-major sans prestation avec le public et sert les services de la direction, prestations en direct, RH, Finances, coordination.

- Dans le peu de variation de charges, on notera, dans le groupe **30**, l'**augmentation** de pourcentage de temps de travail de la Secrétaire Générale, +10 %, remboursé par l'"Initiative des villes pour la politique sociale". (voir groupe 43)
- L'**économie** de charges du groupe **31** est liée à des besoins moins importants que prévu quant aux mandats externes, avis de droit, recrutements spéciaux.

Evolution des revenus de fonctionnement **Secrétariat général SCS**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	256'745,61	25'000,00	35'955,80	10'955,80	43,82%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	801'430,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	300'037,64	658'300,00	679'162,37	20'862,37	3,17%
Total	1'358'213,25	683'300,00	715'118,17	31'818,17	4,66%

Explication des principales variations par rapport au budget.

- La **hausse** de revenus dans le groupe **43** est due au remboursement par "l'Initiative des villes pour la politique sociale".

Evolution des charges de fonctionnement **Service des sports**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'186'599,19	12'394'900,00	12'222'649,06	-172'250,94	-1,39%
31	8'550'594,51	8'415'100,00	8'145'025,96	-270'074,04	-3,21%
32	229,20	0,00	-235,17	-235,17	N/A
33	8'929'121,41	7'584'600,00	8'166'171,75	581'571,75	7,67%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	15'457'219,96	16'260'300,00	15'479'513,47	-780'786,53	-4,80%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	4'225'199,01	4'420'600,00	4'069'824,44	-350'775,56	-7,94%
Total	49'348'963,28	49'075'500,00	48'082'949,51	-992'550,49	-2,02%

Explication des principales variations par rapport au budget

Dans les événements marquants pour les comptes 2024, on relèvera la réouverture de la piscine de Mon-Repos, une première année complète d'ouverture de la piscine de la Vaudoise Aréna, les 30 ans de Lausanne Capitale Olympique et des incidents et dégâts infrastructurels.

Pour anticiper les rénovations des infrastructures et éviter les réparations d'urgences, un nouveau Logiciel de gestion va être mis en place afin d'avoir une vision d'ensemble pour les rénovations et investissements à faire.

- Les **hausse**s de charges du groupe **33** sont dues pour l'essentiel à l'amortissement du Stade de la Pontaise, qui a vécu des travaux de réfection, plus importants que budgété.
- L'**économie** de charges du groupe **36** s'explique en grande partie par atténuation de la subvention prévue pour le Centre Sportif de Malley, dont le déficit a été moins important qu'escompté. Tout un travail a été fait pour réduire les coûts d'exploitation, l'amélioration a été rapide et on bénéficie depuis, d'une meilleure transparence. C'est aussi le premier exercice avec une année pleine de l'exploitation de la piscine.

Evolution des revenus de fonctionnement **Service des sports**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'130'914,79	2'196'700,00	2'192'817,17	-3'882,83	-0,18%
43	2'183'963,65	2'216'900,00	2'395'682,35	178'782,35	8,06%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	72'501,42	87'900,00	350'138,37	262'238,37	298,34%
46	104'050,00	54'500,00	55'000,00	500,00	0,92%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	132'500,00	84'800,00	132'500,00	47'700,00	56,25%
Total	4'623'929,86	4'640'800,00	5'126'137,89	485'337,89	10,46%

Explication des principales variations par rapport au budget

- La **hausse** des revenus dans le groupe **43**, est surtout due à une augmentation des indemnisations pour pertes de gains pour maternité et en raison d'accidents.
- Le bond des revenus dans le groupe **45** par rapport au budget, découle d'une facturation exceptionnelle d'infrastructures sportives (plateforme pour PMR pour Athlétissima).

Evolution des charges de fonctionnement **Service Social Lausanne**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	28'788'607,56	33'336'100,00	29'599'060,86	-3'737'039,14	-11,21%
31	10'022'752,88	1'224'200,00	1'106'979,08	-117'220,92	-9,58%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	139'850,33	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	11'547'798,32	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	132'435,07	132'435,07	N/A
39	5'061'523,74	5'069'800,00	4'990'465,38	-79'334,62	-1,56%
Total	55'560'532,83	39'630'100,00	35'828'940,39	-3'801'159,61	-9,59%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pour rappel, le SSL dépend presque entièrement du financement par le canton, et ce en fonction du nombre de dossiers traités et non pas de la complexité de ceux-ci, il faut souligner que la taille du service, en comparaison avec les autres structures cantonales, impose des charges fixes indépendantes du nombre de dossiers, non prises en compte par le financement cantonal.

- La **baisse** des charges du groupe **30** découle essentiellement de postes vacants budgétés mais non pourvus.
- La raison de l'**augmentation** des charges du groupe **31** se trouve principalement dans la demande de plus en plus importante de traductrices et traducteurs permettant un accès aux droits à toutes et tous.

Evolution des revenus de fonctionnement **Service Social Lausanne**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	26'608,00	0,00	0,00	0,00	-
43	8'432'469,26	236'500,00	477'439,52	240'939,52	101,88%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	28'680'297,37	33'443'300,00	34'424'696,10	981'396,10	2,93%
46	2'070'321,88	0,00	0,00	0,00	-
48	638'885,24	179'000,00	930'907,55	751'907,55	420,06%
49	339'975,95	20'900,00	80'612,44	59'712,44	285,71%
Total	40'188'557,70	33'879'700,00	35'913'655,61	2'033'955,61	6,00%

Explication des principales variations par rapport au budget

- L'écart avec le budget pour le groupe **43** est du à une augmentation des allocations maternité, assurance militaire et remboursements suite à des accidents. **Augmentation** de revenus difficilement prévisible.
- La **hausse** des revenus du groupe **48** fait suite à un prélèvement sur le fonds de réserve pour couvrir le déficit du CSR, déficit dû au sous-financement de la part du canton (cf explications ci-dessus). Des discussions sont en cours pour y remédier.

Evolution des charges de fonctionnement **Service du Travail**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	19'215'769,77	19'407'500,00	19'214'167,53	-193'332,47	-1,00%
31	3'333'699,84	3'488'200,00	3'345'870,69	-142'329,31	-4,08%
32	1'687,00	0,00	1'193,65	1'193,65	N/A
33	60'924,90	58'700,00	61'156,72	2'456,72	4,19%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	106'500,00	112'500,00	112'500,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'442'611,60	1'600'700,00	1'595'017,54	-5'682,46	-0,35%
Total	24'161'193,11	24'667'600,00	24'329'906,13	-337'693,87	-1,37%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le Service du Travail dépend beaucoup de l'évolution du chômage, il n'y a, pour l'exercice 2024, que peu de variations, ni par rapport au budget, ni par rapports aux comptes 2023.

On notera qu'une nouvelle inspectrice du travail a été engagée à 80 %, cela avait été budgété.

Evolution des revenus de fonctionnement **Service du Travail**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	874,80	0,00	582,00	582,00	N/A
43	1'177'559,31	1'143'000,00	1'326'285,58	183'285,58	16,04%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	17'695'714,38	18'483'700,00	17'834'209,96	-649'490,04	-3,51%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	840'642,31	809'500,00	1'019'298,89	209'798,89	25,92%
Total	19'714'790,80	20'436'200,00	20'180'376,43	-255'823,57	-1,25%

Explication des principales variations par rapport au budget

- L'**augmentation** de revenus dans le groupe **43** est principalement due à une augmentation des indemnisations pour pertes de gains pour maternité et en raison d'accidents.
- L'écart de revenus, en **baisse** par rapport au budget, pour le groupe **45**, trouve sa source :
 - dans la modification en cours d'année 2024 du système de subventionnement CFST. En effet, le montant forfaitaire additionnel automatique pour chaque contrôle en entreprise a été supprimé, désormais seul le temps passé au contrôle de ladite entreprise est subventionné.
 - Dans la diminution des subventions de la DGEM et du SPAS en fonction des charges cumulées effectives. (Diminution de charges > diminution des revenus).
- L'**accroissement** des imputations internes dans le groupe **49** est essentiellement due à la facturation interne de l'unité informatique interservices.

Evolution des charges de fonctionnement **Service des Assurances Sociales**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'128'710,59	0,00	0,00	0,00	-
31	118'450,45	0,00	0,00	0,00	-
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	6'760'852,15	0,00	0,00	0,00	-
38	105'480,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'526'281,96	0,00	0,00	0,00	-
Total	15'639'775,15	0,00	0,00	0,00	-

Explication des principales variations par rapport au budget

Par suite de réorganisation des services de la Direction SCS, ce service n'existe plus en tant que tel.

Evolution des revenus de fonctionnement **Service des Assurances Sociales**

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	4'364'526,35	0,00	0,00	0,00	-
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	8'700'649,98	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	61'116,35	0,00	0,00	0,00	-
Total	13'126'292,68	0,00	0,00	0,00	-

Explication des principales variations par rapport au budget

Par suite de réorganisation des services de la Direction SCS, ce service n'existe plus en tant que tel.

Evolution des charges de fonctionnement **SISP**

Service de l'Inclusion et des actions Sociales de Proximité

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	0,00	9'419'500,00	9'634'733,66	215'233,66	2,28%
31	0,00	11'903'900,00	10'401'301,60	-1'502'598,40	-12,62%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	213'700,00	89'533,65	-124'166,35	-58,10%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	19'878'400,00	19'548'280,83	-330'119,17	-1,66%
38	0,00	0,00	63'709,00	63'709,00	N/A
39	0,00	1'872'500,00	2'547'848,63	675'348,63	36,07%
Total	0,00	43'288'000,00	42'285'407,37	-1'002'592,63	-2,32%

Explication des principales variations par rapport au budget

Compte tenu de la réorganisation des services de la direction SCS, nous sommes en présence du premier exercice comptable établi selon la nouvelle organisation.

2024 a été marquée par l'annualisation des hébergements d'urgence (HU), l'augmentation de l'hébergement de nuit (Tivoli, dont le loyer est financé par le canton) et, depuis fin mai, l'ouverture de l'antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS).

- La **diminution** de charges du groupe **31** correspond en premier lieu à une surévaluation des loyers des logements sociaux mais aussi à des baisses de consommation d'énergie correspondant (le programme EquiWatt est aussi mis en avant pour ces logements) ainsi qu'une non-dépense de mobilier pour ceux-ci.
- L'apparente **baisse** des charges du groupe **33** correspond au fait que le coûts des loyers vacants sont à présent imputé en diminution du groupe 43 ci-dessous.
- La **hausse** des charges du groupe **39** correspond à la facturation interne du personnel RH et Finances entre services de la direction.

Evolution des revenus de fonctionnement **SISP**

Service de l'Inclusion et des actions Sociales de Proximité

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	18'128,00	18'128,00	N/A
43	0,00	14'510'300,00	13'003'859,44	-1'506'440,56	-10,38%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	4'425'500,00	4'059'013,42	-366'486,58	-8,28%
46	0,00	2'824'600,00	2'627'342,55	-197'257,45	-6,98%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	19'400,00	16'887,50	-2'512,50	-12,95%
Total	0,00	21'779'800,00	19'725'230,91	-2'054'569,09	-9,43%

Explication des principales variations par rapport au budget

- La variation, à la **baisse** par rapport au budget, du groupe **43** est due essentiellement à une surévaluation des revenus des logements sociaux.
- Pour le groupe **45**, le subventionnement cantonal pour les HU a été surestimé, il y avait passablement d'incertitudes lors de l'élaboration du budget.

Budget d'investissement

La Piscine de Mon-Repos a fait face à des travaux d'assainissement plus importants que prévus, des défauts ayant été découverts lors des transformations et modernisations prévues.

Le terrain de football en matière synthétique de Chavannes a dû être remplacé, le budget avait été prévu pour 2023 mais les travaux ont été reportés à 2024.

Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission **SCS** vous invite à accepter les comptes 2024 de cette direction.

Les commissaires :

Anne Berguerand (rapportrice)

Lana Damergi

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SCS sont acceptés à l'unanimité.

3.6.4. Comptes 2023 de la Direction Logement, environnement et architecture (LEA)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2024 en date du 29 avril 2025.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général LEA	Mme Yanick Aeby	Secrétaire générale
	Mme Nathalie Bovey	Cheffe comptable
	Mme Hoang Truc Ha Nguyen	Adjointe RFD
Service du cadastre	M. Sébastien Monnier	Chef de service
Service des gérances	M. Renaud Jaccard	Chef de service
Service d'architecture et du logement	Mme Catherine Borghini Polier	Cheffe de service
	Mme Andrea Faucherre	Adjointe à la CS et responsable domaine LUP&EP
	M. David Cagliesi	Responsable support et développement
Service des parcs et domaines	M. Etienne Balestra	Chef de service
	M. Stéphane Peruzzo	Chef de la division entretien, production et maintenance
	M. Alice Fuchs	Responsable financière de service
Service d'organisation et informatique	M. Vincent Naïnemoutou	Chef de service
	M. Jean-Paul Pinon	Responsable financier

Principales évolutions budgétaires pour la Direction

Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	70'206'171,49	73'691'500,00	71'881'392,43	-1'810'107,57	-2,46%
31	45'985'476,76	48'011'000,00	48'531'782,82	520'782,82	1,08%
32	1'589,80	0,00	908,60	908,60	N/A
33	23'453'234,54	23'751'400,00	26'685'127,44	2'933'727,44	12,35%
35	5'036,00	23'000,00	14'971,20	-8'028,80	-34,91%
36	2'518'299,93	3'637'000,00	3'289'701,65	-347'298,35	-9,55%
37	0,00	0,00	8'190,40	8'190,40	N/A
38	5'474'184,19	225'500,00	1'662'267,80	1'436'767,80	637,15%
39	21'295'136,64	18'741'700,00	22'026'849,32	3'285'149,32	17,53%
Total	168'939'129,35	168'081'100,00	174'101'191,66	6'020'091,66	3,58%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du groupe 30 s'explique par la vacance de nombreux postes.

Le dépassement de charges du groupe 31 s'explique principalement à Gérances sur le compte 312 en lien avec l'augmentation des tarifs de l'électricité.

Le dépassement de charges du groupe 33 s'explique par des amortissements supérieurs des projets « Evolution et extension du réseau RECOLTE et des infrastructures informatiques 2019-2023 », « Modernisation du système informatique de la Ville 2022-2026 » et « Stratégie informatique 2023-2027 »

L'économie de charges du groupe 36 s'explique au service Architecture et logement en lien avec la renonciation aux versements de subventions aux propriétaires (aides à la pierre) en raison du dépassement du plafond du Fonds de régulation des loyers selon les instructions du Canton de Vaud.

Le dépassement du groupe 38 s'explique par l'attribution au Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier des revenus nets des bâtiments assainis dans le cadre du Rapport-préavis N° 2015/50

Le dépassement du groupe 39 s'explique par l'augmentation de la facturation interne des intérêts.

Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	63'366'282,18	61'542'400,00	66'055'934,80	4'513'534,80	7,33%
43	23'941'626,70	25'814'200,00	24'243'369,97	-1'570'830,03	-6,09%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	133'625,50	133'400,00	141'809,68	8'409,68	6,30%
46	3'938'645,80	343'900,00	523'962,00	180'062,00	52,36%
47	0,00	0,00	8'190,40	8'190,40	N/A
48	4'050'326,67	6'102'800,00	5'362'804,86	-739'995,14	-12,13%
49	43'753'692,59	43'123'700,00	43'672'840,71	549'140,71	1,27%
Total	139'184'199,44	137'060'400,00	140'008'912,42	2'948'512,42	2,15%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenus du groupe 42 s'explique au Service des gérances par des loyers et redevances DDP supérieurs au budget. Les revenus locatifs de certains immeubles préemptés ainsi que des nouveaux immeubles acquis en 2024 n'ont pas été budgétés.

L'insuffisance de revenus du groupe 43 est due principalement à la baisse de la facturation des honoraires du Service d'Architecture et logement à la Caisse de pension du personnel communal de Lausanne ainsi qu'au Service d'organisation et informatique par la diminution des coûts de revient des prestations facturées aux SIL et au Service de l'eau.

L'excédent de revenus du groupe 46 s'explique, au Service des parcs et domaines, par l'augmentation des subventions reçues par l'Unité forêts et prestations propres en faveur du Parc naturel du Jorat non inscrites au budget 2024.

L'écart au groupe 48 est à mettre en lien avec des prélèvements sur le Fonds de rénovation et d'assainissement du PF inférieurs aux prévisions.

Explication des principales variations par rapport au budget Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général LEA

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	3'951'889,72	4'356'200,00	4'164'265,93	-191'934,07	-4,41%
31	460'540,15	804'400,00	394'077,13	-410'322,87	-51,01%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	3'500,00	2,20	-3'497,80	-99,94%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	1'082'349,91	0,00	161'795,30	161'795,30	N/A
39	275'449,31	269'900,00	239'090,45	-30'809,55	-11,42%
Total	5'770'229,09	5'434'000,00	4'959'231,01	-474'768,99	-8,74%

Explication des principales variations par rapport au budget

En préambule, il est à préciser que le secrétariat général a connu une réorganisation en 2024 avec l'arrivée de Madame Aeby en tant que nouvelle secrétaire générale et la création du Bureau du climat et de la durabilité.

L'économie de charges du groupe 30 s'explique principalement par la vacance de postes liée à des reports de dates d'engagement par rapport à la planification.

A noter que, dès 2025, le Bureau Pôle Gare rejoindra le Secrétariat général LEA. Il était rattaché au Service d'architecture et du logement jusqu'au 31 décembre 2024.

Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général LEA

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	2'409'339,60	2'111'200,00	1'386'643,86	-724'556,14	-34,32%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	120,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	2'409'459,60	2'111'200,00	1'386'643,86	-724'556,14	-34,32%

Evolution des charges de fonctionnement Service du cadastre

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'025'532,55	4'192'300,00	4'126'305,60	-65'994,40	-1,57%
31	139'530,18	230'300,00	185'583,33	-44'716,67	-19,42%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	51'808,45	54'800,00	54'063,15	-736,85	-1,34%
35	5'036,00	23'000,00	8'619,15	-14'380,85	-62,53%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	267'166,63	300'200,00	271'065,46	-29'134,54	-9,71%
Total	4'489'073,81	4'800'600,00	4'645'636,69	-154'963,31	-3,23%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du groupe 30 s'explique par la vacance d'un poste relatif à la stratégie géospatiale et la gestion des géodonnées. Ce recrutement est prévu en 2025 ou, plus vraisemblablement, en 2026.

Evolution des revenus de fonctionnement Service du cadastre

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'688'267,35	1'647'700,00	2'046'088,59	398'388,59	24,18%
43	2'959'859,65	2'801'000,00	3'024'140,30	223'140,30	7,97%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	2'648'232,70	2'618'000,00	2'613'547,50	-4'452,50	-0,17%
Total	7'296'359,70	7'066'700,00	7'683'776,39	617'076,39	8,73%

Evolution des charges de fonctionnement Service des gérances

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	10'165'320,19	9'523'100,00	9'769'353,86	246'253,86	2,59%
31	29'316'809,22	28'489'400,00	31'083'498,74	2'594'098,74	9,11%
32	1'585,00	0,00	692,20	692,20	N/A
33	13'698'452,58	14'007'400,00	12'897'775,73	-1'109'624,27	-7,92%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	830'035,73	225'500,00	1'500'472,50	1'274'972,50	565,40%
39	18'352'752,15	15'745'700,00	18'735'764,76	2'990'064,76	18,99%
Total	72'364'954,87	67'991'100,00	73'987'557,79	5'996'457,79	8,82%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'année 2024 a été marquée par la préparation au transfert du mandat de gestion des immeubles de la CPCL au 1^{er} janvier 2025. Un important effort de rattrapage de facturation des décomptes de chauffage a été réalisé et un certain nombre de projets de développement ont dès lors dû être mis entre parenthèse et reportés à 2025.

L'économie de charges du groupe 30 s'explique notamment par le départ en cours d'année de la cheffe d'unité des patrimoines tiers (CPCL, SILL et FDPA). Cette démission a nécessité une réorganisation interne afin de permettre le transfert du portefeuille de la CPCL dans de bonnes conditions. Une nouvelle gérante a par ailleurs été engagée pour la SILL courant 2024.

Evolution des revenus de fonctionnement Service des gérances

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	58'368'973,73	56'398'300,00	60'811'257,53	4'412'957,53	7,82%
43	8'994'918,79	10'441'500,00	10'028'536,23	-412'963,77	-3,96%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	4'032'517,67	6'102'800,00	5'291'568,91	-811'231,09	-13,29%
49	33'871'476,97	32'943'400,00	33'971'463,12	1'028'063,12	3,12%
Total	105'267'887,16	105'886'000,00	110'102'825,79	4'216'825,79	3,98%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenus du groupe 42 s'explique essentiellement par le delta entre les revenus des immeubles préemptés non-budgétés et les charges des mêmes immeubles financées par le biais du crédit supplémentaire y relatif.

Evolution des charges de fonctionnement Service d'architecture et du logement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'405'050,40	8'211'400,00	8'005'442,75	-205'957,25	-2,51%
31	286'464,32	529'800,00	253'596,21	-276'203,79	-52,13%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	757'615,39	746'700,00	778'780,90	32'080,90	4,30%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	2'403'549,93	3'507'000,00	3'156'373,15	-350'626,85	-10,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	797'046,29	572'200,00	918'002,90	345'802,90	60,43%
Total	11'649'726,33	13'567'100,00	13'112'195,91	-454'904,09	-3,35%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les préavis relatifs aux rénovations énergétiques des patrimoines administratifs et financiers ont permis l'engagement de 1.6 EPT en 2024 et 2025. Avec un nouveau préavis planifié il y aura une nouvelle sollicitation pour des ressources additionnelles et cette croissance rendra nécessaire une réorganisation du service.

Des études préliminaires pour 18 objets ont pu être réalisées en 2024. 3 chantiers ont pu être mis à l'enquête publique et vont démarrer prochainement. Le Service d'architecture et du logement prévoit d'assainir 63 objets d'ici fin 2029.

Evolution des revenus de fonctionnement Service d'architecture et du logement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	258'207,40	232'700,00	359'155,60	126'455,60	54,34%
43	1'058'482,80	2'044'000,00	1'352'983,53	-691'016,47	-33,81%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	2'400,00	0,00	-2'400,00	-100,00%
46	0,00	600,00	0,00	-600,00	-100,00%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	29'057,60	29'057,60	N/A
Total	1'316'690,20	2'279'700,00	1'741'196,73	-538'503,27	-23,62%

Evolution des charges de fonctionnement Service des parcs et domaines

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	30'463'748,03	31'515'500,00	31'006'611,67	-508'888,33	-1,61%
31	7'561'501,00	8'762'200,00	7'919'461,93	-842'738,07	-9,62%
32	4,80	0,00	216,40	216,40	N/A
33	5'641'147,92	5'882'000,00	5'787'133,29	-94'866,71	-1,61%
35	0,00	0,00	6'352,05	6'352,05	N/A
36	114'750,00	130'000,00	133'328,50	3'328,50	2,56%
37	0,00	0,00	8'190,40	8'190,40	N/A
38	3'561'798,55	0,00	0,00	0,00	-
39	664'804,70	901'000,00	816'847,26	-84'152,74	-9,34%
Total	48'007'755,00	47'190'700,00	45'678'141,50	-1'512'558,50	-3,21%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du groupe 30 s'explique exclusivement par le delta entre le moment du départ de collaboratrices et collaborateurs et la date d'engagement de leurs remplaçant·e·s. Le service ne constate pas de difficultés à recruter du personnel.

A noter que les ressources économisées dans la production de fleurs annuelles ou bisannuelles à l'établissement horticole ont été réaffectées à l'entretien des espaces publics.

Evolution des revenus de fonctionnement Service des parcs et domaines

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	3'050'833,70	3'263'700,00	2'839'433,08	-424'266,92	-13,00%
43	2'621'767,97	2'576'100,00	3'287'765,89	711'665,89	27,63%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	133'625,50	131'000,00	141'809,68	10'809,68	8,25%
46	3'938'645,80	343'300,00	523'962,00	180'662,00	52,63%
47	0,00	0,00	8'190,40	8'190,40	N/A
48	17'809,00	0,00	71'235,95	71'235,95	N/A
49	3'927'192,77	4'270'600,00	3'858'776,84	-411'823,16	-9,64%
Total	13'689'874,74	10'584'700,00	10'731'173,84	146'473,84	1,38%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'insuffisance de revenus du groupe 42 s'explique par une diminution générale de la consommation de vin en Suisse (-8% en 2024), la faillite d'un grossiste partenaire et l'absence de commande d'un gros client en 2024. Le service a par ailleurs stocké 200'000 litres de vin en vrac en prévision de la fête fédérale de gymnastique. Le déséquilibre financier de l'activité viticole, après corrections, se monte à CHF 230'000.-.

Evolution des charges de fonctionnement Service d'organisation et informatique

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	14'194'630,60	15'893'000,00	14'809'412,62	-1'083'587,38	-6,82%
31	8'220'631,89	9'194'900,00	8'695'565,48	-499'334,52	-5,43%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	3'304'210,20	3'057'000,00	7'167'372,17	4'110'372,17	134,46%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	937'917,56	952'700,00	1'046'078,49	93'378,49	9,80%
Total	26'657'390,25	29'097'600,00	31'718'428,76	2'620'828,76	9,01%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du groupe 30 s'explique par la vacance de plusieurs postes à pourvoir. Même si le marché s'est légèrement détendu, le service éprouve toujours des difficultés à recruter du personnel pour certaines catégories de postes (spécialistes en architecture, ou en traitement des données, développeurs·euses, business analystes, chef·fe·s de projets, chef·fe·s de groupes). A relever que l'article 38 du règlement du personnel permet des majorations exceptionnelles pour compétences rares de 10% à 20%.

La rétention des talents est également un enjeu pour le service. Il a dès lors procédé à une revue des postes à risque, en collaboration avec le service du personnel, afin de revaloriser des postes de collaboratrices et collaborateurs disposant d'expertises recherchées sur le marché.

L'économie de charge du groupe 31 est notamment dû à l'impact sur le budget de fonctionnement de report d'investissements décalés sur 2025 (préavis digital workplace notamment).

Evolution des revenus de fonctionnement Service d'organisation et informatique

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	5'897'257,89	5'840'400,00	5'163'300,16	-677'099,84	-11,59%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	3'306'670,15	3'291'700,00	3'199'995,65	-91'704,35	-2,79%
Total	9'203'928,04	9'132'100,00	8'363'295,81	-768'804,19	-8,42%

Budget d'investissement

Le décalage dans le temps de la validation des préavis inscrits au Plan des investissements et le retard dans le démarrage de certains projets rend complexe la comparaison entre les prévisions et les comptes effectifs. Le comparatif avec les comptes 2024 est en effet basé sur le Plan des investissements élaboré au printemps 2022. Dès 2026, le budget des investissements sera effectué sur la base de la planification du Plan des investissements établie au printemps 2025.

Ainsi, plusieurs projets d'importance prévus au Plan des investissements n'ont pas encore démarré ou n'ont pas encore été validés. C'est notamment le cas des préavis « Digital workplace » ou « Léman 2030 ».

Il est à relever que le Service d'organisation et informatique a consolidé ses préavis d'investissement afin de faciliter la gestion de projet et réduire la multiplication des sources de financement. Les préavis « socle de valorisation des données » et « transformation numérique » ont ainsi été intégrés au crédit-cadre 2025-2026.

Le préavis RECOLTE (serveurs, salles machines, etc.) a été étalé sur 7 ans au lieu de 5 ans.

Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission LEA vous invite à accepter les comptes 2024 de cette direction.

Les commissaires :

Mathias Paquier (rapporteur)

Samuel de Vargas

Au vote, le rapport et les comptes de la direction LEA sont acceptés à l'unanimité.

3.6.5 Comptes 2024 de la Direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2024 de la Direction EJQ en date du 28 avril et du 29 avril 2025.

Nous tenons à remercier M. le Directeur David Payot et Mme Julie Boly, responsable financière de direction qui nous a accompagnés lors de l'ensemble des visites des services, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service de la petite enfance (SPE)	David Martinelli	Fonctionnaire de service
	Marie Lachavanne	Responsable finances
Service quartiers, jeunesse et écoles (QJF)	Marie Horat	Fonctionnaire de service
	Marie-Marie Contardo	Responsable finances
Secrétariat général (SG)	Marie-Antoine Schorderet	Secrétaire général ad interim
Service de psychologie scolaire (PS)	Marie Barraud	Fonctionnaire de service
	Marie Wisard	Responsable finances
Service Santé et prévention (SR)	Marie Nicollier	Fonctionnaire de service ad-interim
	Marie Simarro	Responsable finances
Service Écoles et parascolaire (SEP)	Marie de Kerchove	Fonctionnaire de service
	Marie Zaplata	Responsable finances

Principales évolutions budgétaires pour la Direction

Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	118'533'155,86	140'396'300,00	130'165'072,75	-10'231'227,25	-7,29%
31	72'299'753,38	82'393'900,00	79'602'934,77	-2'790'965,23	-3,39%
32	0,05	0,00	25,00	25,00	N/A
33	15'919'849,92	19'371'100,00	21'102'954,95	1'731'854,95	8,94%
35	1'372'840,13	1'130'100,00	1'309'848,56	179'748,56	15,91%
36	17'096'644,83	16'970'900,00	17'141'648,92	170'748,92	1,01%
37	24'202'364,95	0,00	24'193'544,70	24'193'544,70	N/A
38	944'841,06	196'800,00	1'213'591,91	1'016'791,91	516,66%
39	14'276'188,08	14'748'900,00	14'467'259,02	-281'640,98	-1,91%
Total	264'645'638,26	275'208'000,00	289'196'880,58	13'988'880,58	5,08%

Explication des principales variations par rapport au budget :

L'économie du groupe 30 résulte de l'ouverture progressive de nouvelles places d'accueil dans les centres de vie infantine (CVE) et dans le domaine parascolaire (APEMS) ainsi que de mutations de personnel.

L'économie du groupe 31 s'explique principalement par l'ouverture progressive des nouvelles places d'accueil au Service de la petite enfance dont le planning diffère du budget.

L'augmentation du groupe 33 est à mettre en lien avec des amortissements supplémentaires au Service des écoles et du parascolaire.

Pour le groupe 37, l'augmentation de CHF 24.2 mio est due à un changement de méthode comptable en application des recommandations du CFL. Les subventions de la FAJE encaissées

(nature 47) puis redistribuées (nature 37) par la Ville aux différentes institutions privées d'accueil de la petite enfance, étaient jusqu'ici portées au bilan. Afin de correspondre aux règles

comptables en vigueur ces subventions transitent désormais par le compte de fonctionnement. A noter que ce changement est sans impact sur le résultat, une contrepartie du même montant se trouvant en nature 47.

Pour le groupe 38, la variation s'explique principalement au Service des écoles et du parascolaire en lien avec des attributions au plan climat non prévues au budget.

Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'284'271,86	2'005'200,00	1'961'382,48	-43'817,52	-2,19%
43	33'332'856,30	37'104'600,00	34'513'006,54	-2'591'593,46	-6,98%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	37'690'544,54	42'900'700,00	38'278'987,91	-4'621'712,09	-10,77%
46	199'786,39	50'000,00	175'824,22	125'824,22	251,65%
47	24'202'364,95	0,00	24'193'544,70	24'193'544,70	N/A
48	0,00	0,00	69'841,00	69'841,00	N/A
49	3'983'865,63	4'386'200,00	3'613'025,93	-773'174,07	-17,63%
Total	101'693'689,67	86'446'700,00	102'805'612,78	16'358'912,78	18,92%

Explication des principales variations par rapport au budget :

L'écart sur le groupe 43 s'explique notamment par l'augmentation moins importante que prévue des recettes parentales suite au report de l'ouverture de nouvelles places d'accueil (SPE) ainsi que par la surestimation au budget 2024 des recettes parentales en lien avec la facturation parascolaire (SEP).

L'écart sur le groupe 45 s'explique essentiellement par l'augmentation moins importante que prévue des subventions de la FAJE sur les salaires et des aides au démarrage cantonale et fédérale en lien avec le report et retard dans l'ouverture de nouvelles places d'accueil (SPE).

Pour le groupe 47, l'augmentation de CHF 24.2 mios est due à un changement de méthode comptable (voir explication groupe 37).

Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général EJQ

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'908'995,32	5'835'000,00	4'560'805,22	-1'274'194,78	-21,84%
31	4'464'210,18	1'068'800,00	988'392,95	-80'407,05	-7,52%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	776'754,93	0,00	0,00	0,00	-
35	175'884,90	0,00	14'824,00	14'824,00	N/A
36	13'701'548,15	10'000,00	7'540,00	-2'460,00	-24,60%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'016'867,35	403'000,00	422'167,70	19'167,70	4,76%
Total	34'044'260,83	7'316'800,00	5'993'729,87	-1'323'070,13	-18,08%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Les variations dans les charges de personnel concernent principalement les postes non pourvus au sein du pool de remplacement.

Économie liée à des achats de denrées alimentaires moins importants que prévus (33.313 / -161'789 CHF)

Nature 33.451 : le poste aurait dû être budgétisé directement au secrétariat général (SG) et pas au service de la petite enfance (SPE) et au service des écoles et du parascolaire (SEP).

Information : Le pool B de remplacement et la Junior Team seront transférés respectivement au service de la petite enfance (SPE) et au bureau lausannois des familles (QJF). Le changement sera effectif en 2025 mais ne sera reflété au budget qu'à partir de 2026.

Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général EJQ

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	484'789,05	0,00	0,00	0,00	-
43	737'810,63	7'600,00	23'733,36	16'133,36	212,28%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	483'911,57	38'500,00	400'725,76	362'225,76	940,85%
46	117'720,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'619'249,43	1'036'500,00	1'167'069,18	130'569,18	12,60%
Total	3'443'480,68	1'082'600,00	1'591'528,30	508'928,30	47,01%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Pas de commentaires particuliers.

Evolution des charges de fonctionnement Service de la petite enfance

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	41'877'934,76	50'605'500,00	45'680'558,44	-4'924'941,56	-9,73%
31	37'061'225,48	43'234'100,00	41'419'690,81	-1'814'409,19	-4,20%
32	0,05	0,00	10,00	10,00	N/A
33	61'014,28	69'800,00	139'793,53	69'993,53	100,28%
35	717'367,70	713'000,00	729'823,35	16'823,35	2,36%
36	1'956'173,06	1'825'800,00	1'864'009,59	38'209,59	2,09%
37	24'202'364,95	0,00	24'193'544,70	24'193'544,70	N/A
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'156'936,07	2'686'700,00	2'225'695,00	-461'005,00	-17,16%
Total	108'033'016,35	99'134'900,00	116'253'125,42	17'118'225,42	17,27%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Sur les 151 places planifiées au Budget 2024, 82 ont été ouvertes effectivement en 2024. Cela engendre un non-dépensé de 900'000 CHF. À l'avenir, l'objectif est d'annoncer un nombre de places au budget plus proche de celui effectivement réalisable durant l'année.

Le montant au groupe 37 apparaissant aux comptes et pas au budget s'explique par un changement comptable demandé par le service financier (voir l'explication en page 2 dans les commentaires généraux aux groupes 37 et 47).

Concernant les subventions, la baisse de montant sur les structures à temps d'ouverture restreint s'explique par le reclassement d'une halte-jeux dans la catégorie des structures municipales.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de la petite enfance

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	23'280,00	23'300,00	36'455,01	13'155,01	56,46%
43	12'422'552,96	14'219'600,00	12'805'085,81	-1'414'514,19	-9,95%
44	11'514'548,60	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	16'559'300,00	12'049'767,25	-4'509'532,75	-27,23%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	24'202'364,95	0,00	24'193'544,70	24'193'544,70	N/A
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	47'908,90	335'800,00	75'464,60	-260'335,40	-77,53%
Total	48'210'655,41	31'138'000,00	49'160'317,37	18'022'317,37	57,88%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Pas de commentaires particuliers.

Evolution des charges de fonctionnement Service des écoles et du parascolaire

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	49'994'470,37	59'254'700,00	55'846'095,93	-3'408'604,07	-5,75%
31	30'180'845,19	32'966'600,00	32'874'412,15	-92'187,85	-0,28%
32	0,00	0,00	15,00	15,00	N/A
33	15'038'038,18	17'706'700,00	19'830'872,25	2'124'172,25	12,00%
35	484'627,78	417'100,00	417'149,17	49,17	0,01%
36	1'358'553,17	1'184'500,00	1'402'547,83	218'047,83	18,41%
38	944'841,06	196'800,00	1'013'591,91	816'791,91	415,04%
39	8'455'056,77	8'286'900,00	8'515'830,22	228'930,22	2,76%
Total	106'456'432,52	120'013'300,00	119'900'514,46	-112'785,54	-0,09%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Le report de commande sur 2025 d'engins de gymnastique mène à une non-dépense (35.315). Ce report est dû à un problème dans le suivi des montants liés aux adjudications, suite au passage sur Abacus.

Le dépassement au 311 (mobilier, matériel, etc.) s'explique par un changement de comptabilisation des achats du SALV, les factures ayant été imputées à cette nature et non à la nature 313.

Le dépassement à la nature 314 est dû à une écriture n'ayant pas été passée lors de l'année précédente (APEMS du chemin des Plaines). Ce compte a donc été bouclé en 2024.

Evolution des revenus de fonctionnement Service des écoles et du parascolaire

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'776'202,81	1'517'200,00	1'477'513,37	-39'686,63	-2,62%
43	17'910'791,28	19'556'500,00	18'648'148,56	-908'351,44	-4,64%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	16'371'630,82	15'526'000,00	15'228'613,23	-297'386,77	-1,92%
46	82'066,39	0,00	135'824,22	135'824,22	N/A
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	571'235,40	987'800,00	631'765,65	-356'034,35	-36,04%
Total	36'711'926,70	37'587'500,00	36'121'865,03	-1'465'634,97	-3,90%

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Pas de commentaires particuliers.

Evolution des charges de fonctionnement Service de santé et prévention

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'214'047,40	6'719'800,00	6'452'910,83	-266'889,17	-3,97%
31	444'843,02	729'500,00	402'296,78	-327'203,22	-44,85%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	44'039,80	105'000,00	55'697,79	-49'302,21	-46,95%
35	-5'935,25	0,00	0,00	0,00	-
36	68'007,05	120'500,00	65'356,45	-55'143,55	-45,76%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	756'260,08	739'100,00	749'110,01	10'010,01	1,35%
Total	7'521'262,10	8'413'900,00	7'725'371,86	-688'528,14	-8,18%

Explication des principales variations par rapport au budget :

La mise en place d'une direction ad intérim composée de Mme Nicollier et M. Borel explique l'augmentation visible dans la nature 360.301.

Malgré ces changements à la direction, l'activité du service n'a pas été perturbée. Les comptes équilibrés en sont l'illustration.

Une diminution a été possible en 313 par une coordination ayant permis des achats groupés de matériel.

Concernant les subventions (361.366), la baisse des aides individuelles en 2024 s'explique par une prise en charge de nombreux soins dentaires par les PC familles ou le centre social régional (CSR). Autrement dit, cela ne reflète ni une baisse des aides versées, ni une moindre prise en charge.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de santé et prévention

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	2'148'946,88	2'529'700,00	2'273'385,97	-256'314,03	-10,13%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	2'600'404,95	2'656'300,00	2'724'816,00	68'516,00	2,58%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'745'471,90	1'500'400,00	1'389'846,50	-110'553,50	-7,37%
Total	6'494'823,73	6'686'400,00	6'388'048,47	-298'351,53	-4,46%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Pas de commentaires particuliers.

Evolution des charges de fonctionnement Service de psychologie scolaire

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'537'708,01	8'098'000,00	7'981'235,61	-116'764,39	-1,44%
31	148'629,51	267'000,00	202'317,63	-64'682,37	-24,23%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	2,73	0,00	0,00	0,00	-
35	895,00	0,00	0,00	0,00	-
36	12'363,40	11'500,00	15'403,85	3'903,85	33,95%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	891'067,81	900'800,00	920'787,56	19'987,56	2,22%
Total	8'590'666,46	9'277'300,00	9'119'744,65	-157'555,35	-1,70%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Suite à la décision cantonale de redoter l'ensemble des services de psychologie scolaire avec la même dotation (1,5 EPT pour 1000 élèves), le nombre de postes au sein du service lausannois a augmenté. Les collaborateurs ont été engagés tout au long de l'année (engagements entre février et juin) et n'ont donc pas effectué l'ensemble de l'année 2024.

La nature 37.311 n'a pas de rapport avec l'augmentation des EPT. Les professionnelles ont été équipées d'un ordinateur portable. Cela aurait dû être facturé par le service informatique mais, leur restant un budget, le SOI a couvert la dépense. Cela explique le fait que le crédit supplémentaire demandé par le SPS (31'200 CHF) n'a finalement pas été dépensé.

Les besoins en interprétariat augmentent (37.318). Un crédit supplémentaire avait aussi été accordé (60'400 CHF).

Le personnel du service ayant été défini comme personnel cible du plan de mobilité de la Ville, cela a engendré une augmentation de frais visible au 37.306, servant à financer les abonnements TL permettant d'utiliser les transports publics dans les déplacements entre les différents sites)

Concernant les aides individuelles, elles ont connu une augmentation. Cela a été « compensé » par une plus faible dépense dans d'autres services délivrant aussi des aides.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de psychologie scolaire

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	112'754,55	53'800,00	60'289,32	6'489,32	12,06%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	6'720'048,60	7'548'200,00	7'352'810,44	-195'389,56	-2,59%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	6'832'803,15	7'602'000,00	7'413'099,76	-188'900,24	-2,48%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Pas de commentaires particuliers.

Evolution des charges de fonctionnement du Service quartiers, jeunes et familles

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	0,00	9'883'300,00	9'643'466,72	-239'833,28	-2,43%
31	0,00	4'127'900,00	3'715'824,45	-412'075,55	-9,98%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	1'489'600,00	1'076'591,38	-413'008,62	-27,73%
35	0,00	0,00	148'052,04	148'052,04	N/A
36	0,00	13'818'600,00	13'786'791,20	-31'808,80	-0,23%
38	0,00	0,00	200'000,00	200'000,00	N/A
39	0,00	1'732'400,00	1'633'668,53	-98'731,47	-5,70%
Total	0,00	31'051'800,00	30'204'394,32	-847'405,68	-2,73%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Les comptes 2024 bouclent le premier exercice lors duquel la séparation administrative avec le secrétariat général, et donc la création du service QJF, est visible.

La majorité de l'écart par rapport au budget relève des amortissements (51.331).

Le temps d'adaptation passé, nous pouvons dire que le passage vers Abacus et ses possibilités techniques a permis aux responsables de domaine de mieux piloter leur propre budget. En parallèle, chaque dépense est imputée au bon endroit, et les éventuels dépassements budgétaires sont justifiés de manière systématique. Cela permet une meilleure rigueur comptable.

Fonds budget participatif : le budget participatif est attribué désormais chaque deux ans. Une année sur deux, le fonds n'est pas distribué et l'argent finance le fonds « vie de quartier » (51.381).

Evolution des revenus de fonctionnement Service des quartiers, jeunesses et familles

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	464'700,00	447'414,10	-17'285,90	-3,72%
43	0,00	737'400,00	702'363,52	-35'036,48	-4,75%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	572'400,00	522'255,23	-50'144,77	-8,76%
46	0,00	50'000,00	40'000,00	-10'000,00	-20,00%
48	0,00	0,00	69'841,00	69'841,00	N/A
49	0,00	525'700,00	348'880,00	-176'820,00	-33,64%
Total	0,00	2'350'200,00	2'130'753,85	-219'446,15	-9,34%

Explication des principales variations par rapport au budget :

L'insuffisance de revenus au 51.469 est liée à un report du solde du don sur l'année 2025 visant à affecter les fonds au projet convenu, conformément à la convention signée avec le donateur.

Budget d'investissement

Quelques commentaires des sous-commissaires par rapport à l'avancement des projets et leurs roadmaps ainsi que les montants prévus :

Service de la petite enfance (SPE) :

- Acquisition du mobilier du CVE – Plaines-du-Loup : dépense débutée en 2024, qui se poursuivra en 2025 jusqu'à épuisement.
- Le CVE de Montchoisi 35 a pris du retard (340.314). Un nouveau crédit supplémentaire sera soumis à la COFIN. L'ouverture est prévue pour février 2026.

Service des écoles et parascolaire (SEP) :

- Le projet concernant les structures parascolaire Chalet à Gobet et Vers-chez-les-Blanc doit être adapté en fonction des dernières évolutions et dans la planification du projet et des questions autour de la rocade des élèves.
- APEMS des Plaines-du-Loup : dépense du solde restant.
- Assainissements des bâtiments scolaires : certaines dépenses prévues au crédit-cadre 5^{ème} étape (La Barre et Montoie) sont mises sur le crédit-cadre 6^{ème} étape.
- Il reste parfois des montants à solder pour les derniers aménagements ou de petits travaux : Saint-Roch, Églantine, Belvédère, etc.

Quartiers, jeunesse et familles (QJF) :

- Plusieurs projets reportés : PJB, Temple de la croix d'Ouchy et Temple de Chailly

Commentaires particuliers de la COFIN

Pas de commentaires particuliers.

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission EJQ vous invite à accepter les comptes 2024 de cette direction.

Les commissaires :

Ilias Panchard (rapporteur)

Yvan Salzmann

Au vote, le rapport et les comptes de la direction EJQ sont acceptés à l'unanimité.

3.6.5. Comptes 2024 de la Direction Finances et mobilité (FIM)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2024 en date du 28 avril 2025.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice Florence Germond ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service de la propreté urbaine (PUR)	M. Stéphane Beaudinot	Chef de service
	Mme Sylvie Ecklin	Adjointe au Chef de service
Secrétariat général FIM (SGFIM)	Mme Valentina Andreoli	Cheffe de service
	Mme Joëlle Moret	Déléguée à l'égalité et à la diversité
Service du personnel (SPEL)	Mme Vesna Stanimirovic	Cheffe de service
	Mme Catherine Crevoisier	Adjointe à la Cheffe de service
Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP)	M. Patrick Etournaud	Chef de service
	M. Nicolas Deig	Responsable financier et qualité
	Cindy Mendicino	Adjointe au Chef de Service
Service achat et logistique Ville (SALV)	M. Philippe Martin	Adjoint au Chef de service
	M. Benoît Agrain	Contrôleur de gestion
Service des finances (SFIN)	M. Louis-Marie Le Bot	Chef de service
	M. Ludovic Courouge	Adjoint au Chef de service

Principales évolutions budgétaires pour la Direction Finances et mobilité

Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	83'759'980,96	79'209'700,00	86'521'579,57	7'311'879,57	9,23%
31	36'305'406,82	41'314'200,00	35'821'252,06	-5'492'947,94	-13,30%
32	29'766'621,37	31'475'700,00	43'366'355,63	11'890'655,63	37,78%
33	28'807'141,24	32'222'100,00	40'209'815,56	7'987'715,56	24,79%
35	2'722'928,80	2'703'000,00	2'781'134,60	78'134,60	2,89%
36	10'498'942,34	10'699'600,00	10'450'993,13	-248'606,87	-2,32%
38	12'756'654,50	162'000,00	162'000,00	0,00	0,00%
39	24'208'297,35	25'046'800,00	24'656'614,67	-390'185,33	-1,56%
Total	228'825'973,38	222'833'100,00	243'969'745,22	21'136'645,22	9,49%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de charges du groupe 30 s'explique par l'impact lié au correctif de la masse salariale prévu de manière centralisée au SPEL pour l'ensemble de la Ville lors de l'élaboration du budget. Au bouclage des comptes, les impacts effectifs se matérialisent dans l'ensemble des services.

L'économie de charges du groupe 31 s'explique, d'une part, par la budgétisation au SFIN, de manière centralisée, des effets liés à l'augmentation des coûts des énergies de la Ville. Aux comptes, les dépenses se trouvent dans l'ensemble des services. D'autre part, il y a notamment des non-dépenses sur le compte 318 en lien avec des prestations réalisées par des tiers moins importantes que budgétées.

Le dépassement de charges du groupe 32 s'explique par le changement de méthode comptable. En 2024, les intérêts facturés au Services industriels sont comptabilisés au Service des finances et sont refacturés par la rubrique 490.

L'augmentation de charges du groupe 33 s'explique principalement par la réévaluation de la participation dans Romande Energie Holding et la BCV. L'augmentation des charges par rapport au budget s'explique principalement par l'écart de CHF 8.2 millions est dû à hauteur de CHF 7.6 millions à la dépréciation des titres cotés BCV et Romande Energie Holding selon leur valeur au 31.12.24. Cette réévaluation n'est pas anticipable au moment d'élaborer le budget.

Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	593'753'615,71	568'900'000,00	611'505'398,14	42'605'398,14	7,49%
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	59'505'565,00	46'771'800,00	61'586'177,17	14'814'377,17	31,67%
43	55'407'816,04	51'019'600,00	51'912'576,76	892'976,76	1,75%
44	9'999'543,50	10'000'000,00	10'094'383,85	94'383,85	0,94%
45	21'812'145,42	20'270'100,00	22'341'509,16	2'071'409,16	10,22%
46	49'131,40	210'000,00	158'600,00	-51'400,00	-24,48%
48	1'005'944,80	3'678'000,00	8'884'698,69	5'206'698,69	141,56%
49	28'653'100,02	27'622'000,00	42'582'634,85	14'960'634,85	54,16%
Total	770'186'861,89	728'471'500,00	809'065'978,62	80'594'478,62	11,06%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenus du groupe 40 s'explique par des revenus en lien avec la fiscalité, principalement à mettre en lien avec l'imposition des personnes morales et des personnes physiques. Cette évolution est notamment en lien avec la dynamique démographique de notre ville.

L'excédent de revenus du groupe 42 s'explique principalement par un prélèvement dans la provision pour l'égalisation du résultat de l'électricité et les dividendes de Gaznat et de EOS Holding qui ont été supérieurs au budget.

L'excédent de revenus du groupe 45 s'explique essentiellement par des participations et remboursements du Canton plus élevés qu'estimés.

L'écart de revenus du groupe 48 s'explique principalement par un prélèvement dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs des placements, prêts et participations permanentes suite à la réévaluation de la participation dans Romande Energie Holding et la BCV en application des règles comptables en vigueur ainsi que par un prélèvement moins important sur le fonds "déchets" en relation avec les résultats nets de l'exercice.

L'augmentation du groupe 49 s'explique principalement par le dépassement de charges du groupe 32 en lien avec le changement de méthode comptable de la comptabilisation des intérêts facturés au Services industriels qui sont dorénavant comptabilisés au Service des finances et refacturés par la rubrique 490.

Explication des principales variations par rapport au budget Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général FIM

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	2'150'945,60	2'453'500,00	2'243'188,21	-210'311,79	-8,57%
31	45'805,36	89'600,00	76'280,61	-13'319,39	-14,87%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	975'000,04	851'800,00	851'820,18	20,18	0,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	10'352'824,00	10'360'000,00	10'360'000,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'068'025,42	1'288'600,00	1'174'629,21	-113'970,79	-8,84%
Total	14'592'600,42	15'043'500,00	14'705'918,21	-337'581,79	-2,24%

Explication des principales variations par rapport au budget.

Le Secrétariat général présente généralement peu de variations notables. A souligner à la rubrique 31, une augmentation des coûts de communication et d'information liée à la réduction de la disponibilité du Parking de la Riponne liés aux travaux de rénovation du parking, les coûts ont été dépensés pour de l'affichage SGA, annonce dans la presse papier et communication numérique. À noter également les montants destinés aux dédommagements pour la féminisation des noms de rues ont été moins élevés que prévu, suite à la modification d'un projet.

Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général FIM

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	450'390,20	345'300,00	482'342,96	137'042,96	39,69%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	1'010,60	1'010,60	N/A
Total	450'390,20	345'300,00	483'353,56	138'053,56	39,98%

Explication des principales variations par rapport au budget

La légère hausse des revenus s'explique principalement par la dissolution de la provision subvention 80 pour l'année 2022, ainsi que par des revenus supplémentaires en lien avec de la société GEDREL SA et de Parkings-Relais Lausannois SA.

2.2.1 Evolution des charges de fonctionnement Service des finances

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'020'065,08	7'402'400,00	7'225'930,20	-176'469,80	-2,38%
31	3'559'896,46	4'350'300,00	2'917'879,36	-1'432'420,64	-32,93%
32	29'766'621,37	31'475'700,00	43'366'355,63	11'890'655,63	37,78%
33	11'345'678,23	11'697'300,00	19'926'367,17	8'229'067,17	70,35%
35	2'642'900,09	2'600'000,00	2'674'075,59	74'075,59	2,85%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	12'594'654,50	0,00	0,00	0,00	-
39	2'001'032,82	2'992'100,00	2'376'612,49	-615'487,51	-20,57%
Total	68'930'848,55	60'517'800,00	78'487'220,44	17'969'420,44	29,69%

Évolution des charges d'intérêts

Le total des intérêts comptabilisés au compte de résultat s'élève à CHF 43,4 millions en 2024, en hausse de CHF 1,7 million par rapport aux comptes 2023. A noter un changement comptable a eu lieu en 2024 ; les intérêts facturés aux SIL ne sont plus déduits de la charge. Ce qui explique le montant de seulement 29,8 millions aux comptes 2023. Cette progression, bien que modérée, s'explique principalement par le volume croissant de la dette brute, combiné à la stabilisation des taux d'intérêt à des niveaux historiquement plus élevés.

Le taux moyen de financement à court terme pour 2024 s'établit à 1.54%, un niveau proche de celui observé dans les comptes 2023 (1.57%), traduisant une politique monétaire encore restrictive de la Banque nationale suisse. La baisse de la dette à court terme, passée de CHF 580,2 millions en 2023 à CHF 480,8 millions en 2024, atténue partiellement l'impact des taux sur le long terme, si les taux devaient augmenter.

Évolution de la dette

La dette brute totale atteint CHF 2'808,5 millions au 31 décembre 2024, en hausse de CHF 101 millions par rapport aux comptes 2023. Cette augmentation est due principalement à la progression des emprunts à moyen et long termes, qui passent de CHF 2'127,65 millions à CHF 2'327,65 millions, soit une hausse de CHF 200 millions. Cela reflète les trois emprunts contractés durant l'année pour un total de CHF 300 millions, dont une partie a permis de refinancer de la dette existante à court terme.

En parallèle, l'endettement net atteint CHF 2'072,1 millions, en augmentation de CHF 63,8 millions par rapport aux comptes 2023. Cette évolution reste contenue au regard des investissements engagés et de la croissance maîtrisée des charges.

Maîtrise de l'endettement et stratégie financière

La Ville poursuit une stratégie de financement, marquée par une sécurisation à long terme des conditions d'emprunt :

- Le recours à des emprunts à long terme permet de lisser la charge d'intérêts sur plusieurs décennies.
- Le montant totale de la dette à court terme diminue d'environ CHF 100 millions en 2024, renforçant la prévisibilité financière et réduisant l'exposition aux fluctuations de taux dans le futur.

Pour contenir la progression de la dette nette, deux leviers principaux sont utilisés :

1. Le programme PSAF III, selon les indications fournies par le service des finances, devrait permettre de générer environ CHF 20 millions d'économies pérennes d'ici à la fin de la législature. Cumulés avec les précédentes éditions du programme PSAF, ces efforts représenteraient un renforcement de la capacité d'autofinancement à hauteur de CHF 90 millions.
2. La priorisation des projets d'investissement, intégrée chaque année dans la révision du Plan des investissements, contribue également à une meilleure allocation des ressources et à une maîtrise de l'évolution de l'endettement.

Données comparatives 2023–2024

Année	Dette brute totale (CHF mio)	Dette nette (CHF mio)	Intérêts comptabilisés (CHF mio)	Dette à court terme (CHF mio)	Dette à moyen/long terme (CHF mio)
2023	2'707.82	2'008.3	41.67	580.17	2'127.65
2024	2'808.45	2'072.1	43.36	480.8	2'327.65

L'année 2024 confirme une trajectoire budgétaire globalement maîtrisée. Malgré un environnement de taux élevés, la situation reste stable, et le maintien d'un autofinancement moyen de CHF 100 millions demeure indispensable pour respecter le plafond d'endettement net de CHF 2'400 millions à l'horizon 2031.

Cela dit, la hausse continue de la dette invite à être vigilant. Les économies annoncées via les mesures PSAF doivent être évaluées, dans un souci de transparence. Pour assurer à la fois la soutenabilité des finances publiques et la capacité de la Ville à poursuivre ses investissements essentiels au service de la population, une gestion ambitieuse mais maîtrisée reste indispensable.

Evolution des revenus de fonctionnement Service des finances

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	593'753'615,71	568'900'000,00	611'505'398,14	42'605'398,14	7,49%
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	34'357'037,98	22'638'800,00	36'207'889,00	13'569'089,00	59,94%
43	11'716'922,16	5'346'200,00	5'501'969,29	155'769,29	2,91%
44	9'999'543,50	10'000'000,00	10'094'383,85	94'383,85	0,94%
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	600'000,00	7'559'026,00	6'959'026,00	1159,84%
49	23'853'736,90	22'846'400,00	37'676'685,09	14'830'285,09	64,91%
Total	673'680'856,25	630'331'400,00	708'545'351,37	78'213'951,37	12,41%

Explication des principales variations par rapport au budget

La Ville enregistre à nouveau des recettes fiscales supérieures aux prévisions, dépassant les CHF 18 millions inscrits au budget, soit une progression de près de CHF 13 millions par rapport aux comptes 2023. Cette différence s'explique notamment par la prudence appliquée lors de l'élaboration budgétaire, dans un contexte économique et géopolitique toujours incertain.

Les recettes issues de l'impôt sur les personnes physiques augmentent de CHF 10,2 millions par rapport à l'année précédente par rapport au budget. Cette évolution est partiellement liée à la croissance démographique de la population lausannoise (+0,5 %), tirée notamment par le développement de nouveaux quartiers comme la Plaine de Loup. Il convient de noter qu'un nouvel

habitant imposable peut générer une contribution fiscale dès son année d'arrivée, même si un délai de quelques mois peut exister avant que les acomptes soient versés au canton, puis reversés à la Ville.

En revanche, les recettes issues de l'impôt sur les personnes morales enregistrent une légère baisse par rapport aux comptes 2023, alors qu'aucun changement de taux n'est intervenu. Selon les données présentées en conférence de presse, et sur la base des informations du service concerné, cette stabilité relative s'explique par l'absence de variation significative des bénéfices globaux déclarés, ainsi que par le maintien du nombre de contribuables majeurs. Autrement dit, aucun départ ni arrivée notable d'entreprises imposables n'a été observé. La légère diminution s'inscrit donc dans une dynamique d'ajustement sans événement fiscal majeur.

Enfin, les recettes provenant des successions et donations dépassent le budget de CHF 5,5 millions, contribuant également à ce résultat global favorable.

Evolution des charges de fonctionnement Service du personnel

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'787'303,24	-425'900,00	8'659'822,20	9'085'722,20	-2133,30%
31	2'004'964,49	2'643'900,00	2'193'640,71	-450'259,29	-17,03%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	-0,06	0,00	152,67	152,67	N/A
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	535'370,72	540'200,00	566'901,45	26'701,45	4,94%
Total	11'327'638,39	2'758'200,00	11'420'517,03	8'662'317,03	314,06%

Explication des principales variations par rapport au budget.

En comparant les comptes 2023 et 2024, on constate que les charges de fonctionnement du service du personnel sont très bien maîtrisées, avec un écart net en hausse de CHF 92'272,64.

Il faut rappeler ici que la masse salariale est budgétée et présentée par service lors du budget et est ensuite regroupé au SPEL lors des comptes ce qui complique quelque peu l'analyse détaillée des chiffres. Seule la mesure probabiliste (correction de la masse salariale sur la base du non-dépensé des années précédentes) est centralisée au SPEL.

A noter que la charge liée à l'assurance accident est centralisée au niveau du budget, mais elle est répartie dans chaque département dans les comptes.

Evolution des revenus de fonctionnement Service du personnel

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	105,00	105,00	N/A
43	1'187'585,27	995'100,00	1'061'764,79	66'664,79	6,70%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'174'466,49	1'243'100,00	1'235'570,24	-7'529,76	-0,61%
Total	2'362'051,76	2'238'200,00	2'297'440,03	59'240,03	2,65%

Evolution des charges de fonctionnement Mobilité et des aménagements des espaces publics

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	16'474'228,70	18'761'600,00	17'651'023,94	-1'110'576,06	-5,92%
31	6'592'201,06	7'834'400,00	6'788'559,25	-1'045'840,75	-13,35%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	10'400'000,05	11'786'000,00	13'294'958,47	1'508'958,47	12,80%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	129'452,23	309'600,00	72'496,00	-237'104,00	-76,58%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	18'249'268,48	18'573'100,00	18'373'059,31	-200'040,69	-1,08%
Total	51'845'150,52	57'264'700,00	56'180'096,97	-1'084'603,03	-1,89%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le service a bien maîtrisé ses coûts. Il faut également relever que les difficultés de recrutement pour certains postes, notamment des d'ingénieur·es et dessinateurs·rices en génie civil, ont été résolues et que les postes ont pu être pourvus.

Parking Lausannois SA » ayant bouclé un exercice excédentaire, il n'y a pas eu de subvention en leur faveur. Il faut également signaler la gratuité du parking offerte le samedi et un manque de communication au départ qui a été rapidement corrigé,

Evolution des revenus de fonctionnement Mobilité et des aménagements des espaces publics

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	23'857'486,36	22'972'700,00	24'166'412,13	1'193'712,13	5,20%
43	2'953'533,29	2'271'900,00	5'366'281,49	3'094'381,49	136,20%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	11'916'758,26	11'200'000,00	12'361'106,00	1'161'106,00	10,37%
46	35'631,40	210'000,00	158'600,00	-51'400,00	-24,48%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	720'936,90	731'500,00	643'203,41	-88'296,59	-12,07%
Total	39'484'346,21	37'386'100,00	42'695'603,03	5'309'503,03	14,20%

Explication des principales variations par rapport au budget

Point sur les aménagements des espaces publics : Les revenus sont en hausse, notamment grâce aux recettes liées à la facturation des permis d'occupation du domaine public (pour une surface supérieure à 20 m2 le tarif est passé de 35 à 40 ct par m2 et par jour) ainsi qu'à un montant de péréquation plus élevé que prévu. Ce montant est estimé lors de l'élaboration du budget et plusieurs mandats d'études ont été reportés.

Point sur la mobilité : L'achat d'horodateurs a été inférieur au budget, grâce à la récupération de plusieurs appareils dans le cadre de projets de réaménagement. De plus, le recours croissant au paiement par smartphone a également permis de réduire les coûts d'exploitation. La consommation électrique et les frais liés aux véhicules ont également été inférieurs aux prévisions. L'offre « Carvelo » (plateforme de partage permettant de louer des vélos-cargos électriques) a bénéficié d'une subvention non budgétisée.

Evolution des charges de fonctionnement Service de la propreté urbaine

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	36'814'260,01	37'608'400,00	38'016'076,12	407'676,12	1,08%
31	16'335'380,83	17'389'700,00	16'430'767,36	-958'932,64	-5,51%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	3'712'873,18	5'610'700,00	4'304'917,97	-1'305'782,03	-23,27%
35	80'028,71	103'000,00	107'059,01	4'059,01	3,94%
36	16'666,11	30'000,00	18'497,13	-11'502,87	-38,34%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'056'550,23	1'096'200,00	1'121'964,22	25'764,22	2,35%
Total	58'015'759,07	61'838'000,00	59'999'281,81	-1'838'718,19	-2,97%

Explication des principales variations par rapport au budget

Comme l'année précédente, le service PUR a démontré une très bonne maîtrise des coûts. Il faut rappeler que ce service emploie du personnel dont le travail est particulièrement pénible et exigeant physiquement. Les missions ne peuvent être reportées et doivent être assurées en tout temps. Cela explique en partie l'augmentation des charges liées à un recours accru au personnel auxiliaire. Concernant le matériel, certaines charges ont augmenté, notamment en lien avec le rachat de leasings de véhicules arrivant à échéance et une augmentation de l'entretien des machines et du matériels nécessaires aux missions de nettoyage. Les charges liées au vandalisme des WC publics continuent d'augmenter malgré la fermeture des WC de la Riponne en raison des travaux sur la place.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de la propreté urbaine

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	228'717,48	131'000,00	55'952,17	-75'047,83	-57,29%
43	31'122'249,61	31'889'700,00	31'182'351,87	-707'348,13	-2,22%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	9'895'387,16	9'070'100,00	9'980'403,16	910'303,16	10,04%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	953'059,73	3'078'000,00	1'325'672,69	-1'752'327,31	-56,93%
49	905'186,70	475'900,00	1'032'584,15	556'684,15	116,98%
Total	43'104'600,68	44'644'700,00	43'576'964,04	-1'067'735,96	-2,39%

Explication des principales variations par rapport au budget.

Les revenus sont stables. Au 48, la différence s'explique par le prélèvement sur le fonds de réserve lié à la gestion des déchets urbains. Au 49 la différence s'explique par des revenus issus des prestations internes plus élevés qu'estimés. Les amortissements fluctuent d'année en année, en raison de reports de livraison, d'achat et ou de renouvellement de matériel.

Evolution des charges de fonctionnement Service achats et logistique Ville

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'513'178,33	13'409'700,00	12'725'538,90	-684'161,10	-5,10%
31	7'767'158,62	9'006'300,00	7'414'124,77	-1'592'175,23	-17,68%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	2'373'589,80	2'276'300,00	1'831'599,10	-444'700,90	-19,54%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	162'000,00	162'000,00	162'000,00	0,00	0,00%
39	1'298'049,68	556'600,00	1'043'447,99	486'847,99	87,47%
Total	24'113'976,43	25'410'900,00	23'176'710,76	-2'234'189,24	-8,79%

Explication des principales variations par rapport au budget.

Le charges de ce service sont très bien maîtriser. On constate au 30 des frais de recrutement de deux collaborateurs spécialisés sur les machines communales et agricoles. Au 31 groupe 319, un dépassement de 117 kCHF lié à des impacts TVA (REDIP) est partiellement compensé par une non-dépense sur les taxes véhicules pour -59k CHF. Au 33 des amortissements sur les autorisations d'achats liées aux véhicules moins élevés que budgété. Les charges ont également augmenté en lien avec le point de l'ECA (+5 points de l'indice du coût à la construction) sur la prime d'assurance des bâtiments. Le point n'est pas connu au moment du budget

Evolution des revenus de fonctionnement Service achats et logistique Ville

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'062'323,18	1'029'300,00	1'155'818,87	126'518,87	12,29%
43	7'977'135,51	10'171'400,00	8'317'866,36	-1'853'533,64	-18,22%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	13'500,00	0,00	0,00	0,00	-
48	52'885,07	0,00	0,00	0,00	-
49	1'998'773,03	2'325'100,00	1'993'581,36	-331'518,64	-14,26%
Total	11'104'616,79	13'525'800,00	11'467'266,59	-2'058'533,41	-15,22%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les revenus sont stables. La baisse du revenu au point 43 s'explique par le fait qu'au moment du budget, une refacturation est prévue pour tous les services, mais dans les comptes, seules les prestations facturées sont prises en compte, pour des raisons fiscales et de péréquation. Au point 43, on observe une baisse des recettes issues de la rétrocession des places de parc liées au Plan de mobilité (PML), inférieure aux prévisions budgétaires. Cette diminution s'explique notamment par la non-facturation de certaines prestations aux services non commercialisés.

Budget d'investissement

Le Service de la Mobilité et des Aménagements des Espaces Publics est souvent confronté à des décalages entre le lancement des projets et le début des travaux, en raison d'oppositions, de la complexité ou encore de réorientations des projets.

Les principaux écarts s'expliquent comme suit :

Préavis « Mobilité durable » et « Rues vivantes II » (étudiés par les commissions du CC respectivement mi 2023 et mi 2022) : report des dépenses dû aux problématiques révélées par les études de projets et aux procédures de mises à l'enquête.

M3 : la planification des crédits d'études à voter « Interfaces M3 étape 2 » & « Aménagement interface Tuilière » sont liés à la planification du projet cantonal du M3.

Commentaires particuliers de la COFIN

Vœux / remarques

Au vu de la stagnation des recettes fiscales issues des personnes morales en 2024, alors qu'aucun changement de taux n'est intervenu et que, selon les indications de l'administration, aucun départ ni arrivée significative de contribuables majeurs n'a été observé, la commission tient à formuler un vœu. Cette situation soulève des questions quant à la dynamique réelle de la base fiscale des personnes morales et rappelle que ces recettes demeurent fortement concentrées sur un nombre restreint de grands contribuables encore selon l'administration. Dans ce contexte, la commission invite la Municipalité à rester particulièrement attentive à l'évolution de cette base fiscale, afin de garantir une source de revenus stable et pérenne, indispensable pour financer les investissements nécessaires au développement de la Ville.

Au vote, ce vœu est accepté par 5 oui, avec 6 abstentions.

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission vous invite à accepter les comptes 2024 de cette direction.

Les commissaires :

Marlyse Audergon (rapporteuse)

Paulraj Kanthia, commissaire

Au vote, le rapport et les comptes de la direction FIM sont acceptés à l'unanimité.

3.6.6. Comptes 2023 de la Direction Services industriels (SIL)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2024 en date du 2 mai 2025.

Nous tenons à remercier M. Directeur Xavier Company, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Services partagés	M. Florent Pichon	Chef de service
	M. Bertrand Pillard	Responsable division Finances & Controlling

Principales évolutions budgétaires pour la Direction

Si le résultat global de la Direction (CHF + 31'790'097.08) apparaît très proche du montant budgété (CHF +31'940'600.-), il nous paraît toutefois important de souligner que ce résultat résulte de différentes variations relativement importantes qui se neutralisent entre elles au niveau du résultat global.

Les comptes 2024 des SIL sont en particulier marqués par un changement de pratique important, imposé par le Contrôle des finances de la Ville (CFL), s'agissant des fonds de différence de couverture lié au gaz. En effet, alors que la pratique permettait jusqu'à lors de lisser les résultats du gaz, sur une planification à 3 ans, par l'intermédiaire des fonds de différences de couverture, le CFL n'a pas autorisé, lors du bouclage 2024, le prélèvement initialement budgété sur le 480 (480012). En conséquence, il a été décidé de réduire drastiquement l'attribution au fonds pour la transition énergétique cette année, afin de maintenir un résultat global proche de celui budgété.

Les conséquences de la décision du CFL susmentionnée, et leur impact sur le résultat global des SIL, seront visible à compter des comptes 2025.

Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	71'446'289,15	81'924'900,00	74'144'920,32	-7'779'979,68	-9,50%
31	345'617'441,81	409'267'100,00	393'748'074,75	-15'519'025,25	-3,79%
32	11'922'023,24	12'364'300,00	0,00	-12'364'300,00	-100,00%
33	48'228'891,06	37'022'200,00	50'487'909,92	13'465'709,92	36,37%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	72'721'216,78	53'156'800,00	33'394'989,66	-19'761'810,34	-37,18%
39	0,00	0,00	12'078'797,59	12'078'797,59	N/A
Total	549'935'862,04	593'735'300,00	563'854'692,24	-29'880'607,76	-5,03%

L'économie de charges du groupe 30 s'explique par la vacance de postes notamment à Patrimoine et à Réseaux. En effet, pour certains métiers techniques précis (monteurs pour le chauffage à distance et contrôleurs OIBT), il existe une difficulté de recrutement due au manque d'attractivité des salaires pratiqués par la Ville en comparaison au secteur privé. Cela concerne une dizaine d'ETP. Une autre raison pour la vacance des postes est la latence entre l'octroi du poste et la prise de fonction, pour des nombreux recrutements. Cela concerne une quarantaine d'ETP.

L'impact favorable de CHF -15.5 mios observé au niveau du groupe 31 s'explique par l'augmentation du prix de l'énergie au Service Commercial pour CHF +5.6 mios complètement compensé par des non-dépenses essentiellement aux groupes 318 (CHF -7.3 mios ; COM : Études et développement de projets marketing spécifiques retardés ou en cours de développement ; PAT : Consommation moindre du budget des Axes-Forts (tram) ;

études stratégiques moins importantes que prévu) et 319 (CHF -6.7 mios ; PAT : Les compensations pour les investissements pour l'aménagement de Lavey ont été moins importantes que budgétées).

L'excédent de charges du groupe 33 s'explique essentiellement par des amortissements des investissements de production et réseau chauffage à distance plus importants que prévu (amortissement extraordinaire financé par le fonds de transition énergétique).

A la nature 38, les attributions plus faibles en comparaison du budget de CHF -19.8 mios sont à mettre en relation avec les résultats du gaz sur l'exercice moins bons que prévus au budget. Ces résultats ont pu permettre une attribution de seulement CHF 2.4 mios au fonds de transition énergétique contre CHF 19.1 mios au budget. Ceci est complété par une absence d'attribution suite à un changement de méthode comptable concernant la taxe éclairage public à présent comptabilisée au net pour CHF -6.4 millions. A noter que ce changement de méthode est sans impact au résultat : un prélèvement est effectué en nature 48 (cf. ci-dessous) pour un montant comparable.

L'ensemble de ces écritures d'attributions ou prélèvements découle de l'application de règlements ou décisions municipales ou du fait que les fonds non régis par des dispositions légales de rang supérieur ne peuvent pas présenter de solde négatif.

La variation au groupe 39 résulte d'un changement de méthode comptable. Au budget, les intérêts refacturés aux SIL par le SFIN venaient en déduction du groupe 32. Ils sont comptabilisés à présent au réel à la nature 39 en application des règles comptables en vigueur. Ce changement n'a aucun impact au niveau Ville : un revenu équivalent est constaté à la rubrique 49 du SFIN. Ce changement de méthode comptable est perceptible dans l'analyse des comptes de chaque service (cf. chapitre 2).

Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	4'598'570,36	3'392'800,00	2'430'768,91	-962'031,09	-28,36%
43	524'083'068,64	539'621'600,00	529'257'049,82	-10'364'550,18	-1,92%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	238'271,06	180'000,00	246'369,33	66'369,33	36,87%
46	410'901,50	193'000,00	397'122,52	204'122,52	105,76%
48	53'558'545,43	82'288'500,00	63'313'478,74	-18'975'021,26	-23,06%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	582'889'356,99	625'675'900,00	595'644'789,32	-30'031'110,68	-4,80%

La baisse observée au niveau des revenu de nature 43 est liée à un chiffre d'affaires facturé pour les fluides (électricité, gaz, chauffage à distance) en deçà des prévisions budgétaires.

L'insuffisance de revenus du groupe 48 (CHF -19.0 mios) est à mettre en relation avec la remarque sur le groupe 38 supra : les résultats du gaz ont été en deçà d'un budget déjà pessimiste : les prélèvements auraient porté les soldes de certains fonds gaz à un montant négatif ce qui n'est pas permis.

Explication des principales variations par rapport au budget/ Principales évolutions budgétaires par service

L'exercice 2024 se clôture avec un bénéfice de CHF31'790'097 après allocations et prélèvements dans les divers fonds de différence de couverture, de réserve et péréquation. Ci-dessous le détail par service.

REEL au 31.12.2024	PAT	RES	PSE	COM	SPAR	SGSIL	TOTAL
422 Revenus capitaux PF	-	-	-	46'046	-	48'131	94'177
423 Revenus imm./autres biens PF	-	-	-	-	553'671	-	553'671
424 Plus-values, prod. ex.	162'733	1	-	264'445	4'132	-	431'311
425 Rev. prêts & part. PA	-	-	-	-	-	143'650	143'650
427 Revenus des biens PA	924'413	78'766	51'748	-	116'157	36'876	1'207'961
431 Emoluments	-	-	-	49'926	-	-	49'926
434 Redev. & prest. fact.	103'144	-	-	-	-	-	103'144
435 Ventes	158'403'221	2'464'096	3'787'604	324'912'231	440'323	14'611'108	504'618'583
436 Dédommag. de tiers	234'944	539'649	78'144	91'670	49'226	1'137'668	2'131'301
438 Prest. fact. aux créd. invest.	10'167'528	382	601'983	-	564'536	922'855	12'257'284
439 Autres recettes	225'621	8'743	2'975'144	1'086'534	214'955	5'585'815	10'096'812
451 Part. du Canton aux chges	-	-	-	-	-	246'369	246'369
465 Subventions	12'000	-	13'226	-	-	371'897	397'123
480 Prélèv. réserves	16'389'216	-	362'823	29'433'841	-	-	46'185'880
481 Prélèv. financ. spéciaux	13'711'009	-22'923	613'313	2'237'755	22'923	565'522	17'127'599
Σ RECETTES	200'333'828	3'068'715	8'483'986	358'122'447	1'965'923	23'669'890	595'644'789
301 Traitements	-13'472'017	-17'496'286	-6'127'169	-10'771'913	-6'553'842	-5'139'580	-59'560'807
303 Cot. aux ass. sociales	-1'228'965	-1'576'580	-553'968	-983'458	-597'011	-456'238	-5'396'221
304 Cot. caisse de pens.	-1'906'511	-2'326'965	-831'467	-1'391'530	-888'539	-632'132	-7'977'144
305 Assurance-accidents	-49'240	-63'247	-22'145	-39'572	-23'812	-28'748	-226'764
306 Indemn. et remboursements	-13'796	-148'501	-7'332	-18'372	-1'064	-19'114	-208'179
309 Autres ch. de pers.	-11'374	-9'218	-1'014	-11'715	-728'352	-14'132	-775'804
310 Impr. & fourn. bureau	-18'348	-37'208	-6'264	-315'339	-24'553	-104'749	-506'461
311 Achats obj. mob. & install.	-211'707	-1'703'528	-575'054	-285'118	-372'153	-1'025'662	-4'173'223
312 Eau, éner. & chauff.	-20'138	-163'349	-7'200'240	-276'380'067	-605'883	-1'550'797	-285'920'473
313 Marchandises	-263	-21'347	-56'122	-231	-48'001	-42'226	-168'189
314 Entr. des biens immob.	-1'233'504	-3'771'647	-125'208	-	-1'320'631	-299'844	-6'750'834
315 Entr. obj. mob. & install.	-465	-1'182'353	-596'091	-768	-50'529	-22'888	-1'853'094
316 Loyers & redev. util.	-135'041	-4'576'612	-212'546	-25'792	-8'284'029	-364'755	-13'598'775
317 Dépl., déb., dédomm.	-17'181	-17'231	-6'097	-92'753	-14'106	-82'664	-230'033
318 Autres prest. de tiers	-6'417'993	-2'831'994	-664'576	-15'451'327	-7'368'505	-4'381'289	-37'115'685
319 Impôts, taxes et frais divers	-32'148'793	-857'339	-136'347	-9'852'205	-43'453	-393'172	-43'431'308
322 Int. dettes à MT & LT	0	-0	0	-	-0	-0	0
330 Amortissement du PF	-1'939'987	-59'618	-422'985	-234'970	-1'993'147	-230'808	-4'881'515
331 Amortissement du PA	-42'153'353	-159'044	-841'823	-	-853'678	-1'379'175	-45'387'073
332 Amort. suppl. du PA	-219'322	-	-	-	-	-	-219'322
380 Attrib. aux réserves	-7'704'616	-	-2'861'488	-15'338'348	-	-	-25'904'452
381 Attrib. aux financements	-2'835'421	-	-156'672	-	-	-4'498'444	-7'490'538
390 Imputations internes	-10'993'740	-7'769	-302'215	-	-108'356	-666'718	-12'078'798
Σ COÛTS	-122'731'775	-37'009'836	-21'706'823	-331'193'478	-29'879'646	-21'333'135	-563'854'692
RESULTAT AU 31.12.2024	77'602'053	-33'941'121	-13'222'837	26'928'970	-27'913'722	2'336'755	31'790'097

Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général SIL

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	5'768'141,80	7'218'900,00	6'289'945,05	-928'954,95	-12,87%
31	7'484'880,05	11'890'900,00	8'268'045,24	-3'622'854,76	-30,47%
32	627'626,95	654'300,00	0,00	-654'300,00	-100,00%
33	1'404'575,11	1'561'500,00	1'609'982,48	48'482,48	3,10%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	10'944'471,05	12'032'300,00	4'498'444,45	-7'533'855,55	-62,61%
39	0,00	0,00	666'718,11	666'718,11	N/A
Total	26'229'694,96	33'357'900,00	21'333'135,33	-12'024'764,67	-36,05%

L'économie des charges du groupe 31 s'explique en grande partie par des dépenses pour le programme Equiwatt moins importantes que budgétées, et en moindre partie par une baisse des dépenses pour les prestations d'éclairage public pour les communes tierces et pour la gestion des FMHL (Forces Motrices Hongrin-Léman). Les objectifs du programme Equiwatt sont planifiés pour une période de 4 ans et budgétés de manière linéaire. Des variations annuelles sont attendues, en fonction du lancement de nouvelles campagnes. Or, des campagnes prévues pour 2024 ont été repoussées.

La variation du groupe 38 est liée à une modification de la méthode de comptabilisation des mouvements sur le Fonds de péréquation de l'éclairage public en 2024 et à l'allocation à la

taxe CO2 plus faible que budgétée. A noter que ce changement de méthode se compense en grande partie au résultat : un prélèvement est effectué en nature 48 (cf. ci-dessous) pour un montant comparable.

Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général SIL

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	171'796,56	12'100,00	228'657,12	216'557,12	1789,73%
43	22'230'693,55	24'384'400,00	22'257'445,26	-2'126'954,74	-8,72%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	238'271,06	180'000,00	246'369,33	66'369,33	36,87%
46	323'336,97	193'000,00	371'896,89	178'896,89	92,69%
48	6'490'426,92	11'493'800,00	565'521,53	-10'928'278,47	-95,08%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	29'454'525,06	36'263'300,00	23'669'890,13	-12'593'409,87	-34,73%

La baisse de revenus du groupe 43 est principalement due la chute des prix de l'électricité et, par conséquent, des recettes de la gestion des FMHL, de celles provenant de la taxe d'éclairage public et de l'exploitation des bornes de recharge publiques.

La variation du groupe 48 est liée à une modification de la méthode de comptabilisation des mouvements sur le Fonds de péréquation de l'éclairage public en 2024, comme précisé au point précédent, et dans une moindre mesure aussi des prélèvements sur le Fonds climat pour le programme Equiwatt, effectués sous la nature 43 au lieu de 48.

Evolution des charges de fonctionnement Services partagés

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'276'673,02	9'357'700,00	8'792'620,76	-565'079,24	-6,04%
31	16'558'594,04	18'852'900,00	18'131'843,81	-721'056,19	-3,82%
32	90'836,33	191'900,00	0,00	-191'900,00	-100,00%
33	1'914'745,44	954'000,00	2'846'825,04	1'892'825,04	198,41%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	0,00	0,00	108'356,05	108'356,05	N/A
Total	26'840'848,83	29'356'500,00	29'879'645,66	523'145,66	1,78%

L'économie des charges de la nature 31 est due à des projets de la direction du service (notamment, mandat d'étude sur la pollution à Malley) prévus pour 2024 mais reportés.

L'écart de la position 33 résulte de l'extourne de l'écart de change non réalisé sur les positions ouvertes au 31.12.2023 des fournisseurs en EUR liées aux achats de gaz. Une démarche imposée lors de la clôture 2023, mais cet écart ne peut être justifié car ces positions sont couvertes par des produits dérivés.

Evolution des revenus de fonctionnement Services partagés

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	570'478,70	562'100,00	673'960,05	111'860,05	19,90%
43	2'645'424,68	1'370'400,00	1'269'040,13	-101'359,87	-7,40%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	139'302,80	0,00	22'923,17	22'923,17	N/A
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	3'355'206,18	1'932'500,00	1'965'923,35	33'423,35	1,73%

La variation des revenus inscrits dans la nature 43 est due à l'augmentation des allocations pour perte de gain (APG) et à une diminution des jetons de présence pour la participation de la direction des services partagés à des séances du comité de la LFO (rémunération des administrateurs).

Evolution des charges de fonctionnement Service Commercial

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'960'625,92	14'150'000,00	13'216'560,68	-933'439,32	-6,60%
31	258'028'681,06	299'672'700,00	302'403'598,72	2'730'898,72	0,91%
32	0,00	31'200,00	0,00	-31'200,00	-100,00%
33	302'975,19	534'500,00	234'970,25	-299'529,75	-56,04%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	54'287'062,90	28'665'600,00	15'338'348,08	-13'327'251,92	-46,49%
39	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	325'579'345,07	343'054'000,00	331'193'477,73	-11'860'522,27	-3,46%

L'excédent des charges observé dans le groupe 31 est principalement expliqué par la hausse du coût du gaz due à la pénurie mondiale (différence d'environ 3 millions) et à l'achat de certificats pour la compensation des émissions de CO2 (chauffage à distance) compensé par un prélèvement sur le Fonds CO2 (sur la nature comptable 48).

La baisse des charges du groupe 33 est expliqué par les pertes sur débiteurs moins importantes que budgétées (moins de « mauvais payeurs » en 2024).

La variation de charges du groupe 38 est surtout due à la suppression de l'attribution prévisionnelle au Fonds pour la transition énergétique.

Evolution des revenus de fonctionnement Service Commercial

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	355'455,56	220'000,00	310'490,72	90'490,72	41,13%
43	340'334'109,62	326'893'800,00	326'140'360,44	-753'439,56	-0,23%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	17'906'340,17	43'216'600,00	31'671'596,08	-11'545'003,92	-26,71%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	358'595'905,35	370'330'400,00	358'122'447,24	-12'207'952,76	-3,30%

La position 43 regroupe l'intégralité de la facturation des ventes liées à la commercialisation des fluides. Le faible écart observé en pourcentage s'explique en grande partie par les volumes de l'activité thermique, composé principalement du chauffage des bâtiments et qui est donc dépendante des conditions climatiques. En 2024, l'année a été, en moyenne, plus chaude que prévu, ce qui a conduit à une consommation de chauffage inférieure aux prévisions.

La baisse de revenus du groupe 48 s'explique par un prélèvement sur le fonds de différence de couverture gaz inférieure au budget en raison du solde insuffisant de ce dernier.

Evolution des charges de fonctionnement Service Patrimoine

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	14'609'861,00	18'910'900,00	16'681'902,24	-2'228'997,76	-11,79%
31	39'754'232,31	47'694'000,00	40'203'433,17	-7'490'566,83	-15,71%
32	10'937'316,93	11'174'000,00	0,00	-11'174'000,00	-100,00%
33	43'822'853,45	32'937'500,00	44'312'662,20	11'375'162,20	34,54%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	3'604'975,44	9'603'900,00	10'540'037,35	936'137,35	9,75%
39	0,00	0,00	10'993'740,17	10'993'740,17	N/A
Total	112'729'239,13	120'320'300,00	122'731'775,13	2'411'475,13	2,00%

Le service patrimoine est particulièrement marqué par la vacance de postes, répercuté sur le groupe 30. Il s'agit surtout des recrutements gelés dans le secteur des multimédias (postes non remis au concours). En plus, certains postes ont été réattribués au chauffage à distance.

L'économie de charges du groupe 31 résulte d'une moindre consommation du budget des Axes-Forts (tram), due aux retards du projet (les travaux avancent, mais certaines conventions avec les TL n'ont pas encore été signées).

L'augmentation des charges du groupe 33 est due à des amortissements sur une année des investissements CAD financés par le fonds pour la transition énergétique. 12.5MCHF sont passés en amortissements (33) et en prélèvement dans le fonds (48), Il avait été envisagé au budget que le prélèvement soit opéré directement sur le fonds et qu'il ne fasse pas l'objet de ces écritures.

La variation du groupe 38 s'explique principalement par une attribution au fonds de transition énergétique plus importante que budgétée (pour couvrir le résultat négatif).

Evolution des revenus de fonctionnement Service Patrimoine

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	3'250'818,32	2'389'600,00	1'087'145,42	-1'302'454,58	-54,51%
43	148'993'244,97	176'547'900,00	169'134'458,24	-7'413'441,76	-4,20%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	73'721,72	0,00	12'000,00	12'000,00	N/A
48	28'584'188,24	26'683'000,00	30'100'224,57	3'417'224,57	12,81%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	180'901'973,25	205'620'500,00	200'333'828,23	-5'286'671,77	-2,57%

La diminution des revenus du groupe 42 est lié à la compensation des désinvestissements d'infrastructures plus importante que budgété. Les gains sur la facturation des installations démantelées au TL dans le cadre du projet du tram (Axes-Forts), issus principalement de l'historique des prix convenu et du retard des chantiers, avaient été budgétés sous cette

rubrique. Dans les faits, ces gains se sont effectivement réalisés et étaient même supérieurs aux prévisions. Cependant, lors de l'audit des comptes, ces gains ont été contestés par le CFL et le service a dû les comptabiliser en réduction de la valeur des réseaux.

Le recul des revenus du groupe 43 est lié au chiffre d'affaires facturés pour les fluides (électricité, gaz et chauffage à distance) inférieur aux prévisions budgétaires. En 2024, il y a eu une diminution de la consommation en lien avec l'augmentation des températures.

La variation du groupe 48¹ s'explique, entre autres, par un prélèvement non budgété sur le fonds de la transition énergétique, effectué pour compenser les investissements du chauffage à distance.

Evolution des charges de fonctionnement Service Production et solutions énergétiques

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'182'894,50	7'630'400,00	7'543'094,53	-87'305,47	-1,14%
31	8'634'258,39	12'324'500,00	9'578'546,06	-2'745'953,94	-22,28%
32	256'920,92	305'100,00	0,00	-305'100,00	-100,00%
33	637'793,73	838'600,00	1'264'807,66	426'207,66	50,82%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	3'884'707,39	2'855'000,00	3'018'159,78	163'159,78	5,71%
39	0,00	0,00	302'214,76	302'214,76	N/A
Total	20'596'574,93	23'953'600,00	21'706'822,79	-2'246'777,21	-9,38%

L'économie des charges du groupe 31 s'explique par une diminution des coûts d'approvisionnement en gaz pour le chauffage à distance, et par conséquent de la taxe CO2, en lien avec une baisse des volumes d'achat. Le chauffage à distance est le plus gros client du gaz à l'interne.

L'augmentation des charges du groupe 38 est lié à une surtaxe attribuée au Plan climat compensée dans la nature 43.

Evolution des revenus de fonctionnement Service Production et solutions énergétiques

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	55'346,62	59'000,00	51'748,20	-7'251,80	-12,29%
43	7'413'252,46	7'929'000,00	7'442'875,31	-486'124,69	-6,13%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	12'046,15	0,00	13'225,63	13'225,63	N/A
48	438'287,30	895'100,00	976'136,56	81'036,56	9,05%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	7'918'932,53	8'883'100,00	8'483'985,70	-399'114,30	-4,49%

¹ Plus précisément, la position 48 est composée de 6 éléments : 1. prélèvement sur le fonds transition énergétique (+12.5MCHF - compensation 33) ; 2. écart prélèvement fonds CO2 (+1.2MCHF) ; 3. ajustement costing/pricing (-17.1MCHF - écart au budget entre le costing des fluides considérés et le montant mis au budget) ; 4. écart sur prélèvements Fonds diff. Couverture (+12.7MCHF) ; 5. compensation dépenses invest. (-5.3MCHF - report projets Lavey financés par le fonds ReR) ; et 6. prélèvements sur les réserves (-0.6 MCHF).

La baisse des revenus dans le groupe 43 est principalement due au report d'un projet de contracting thermique (ventes d'énergie à Beaulieu SA) et la perte d'autres contrats de télégestion.

La variation de la nature 48 s'explique par un prélèvement sur le Fonds CO2 pour compenser les amortissements et les coûts du développement des bornes de recharge de l'administration. Ce prélèvement a été partiellement compensée par la diminution d'un prélèvement sur le Fonds de péréquation de l'activité de contracting des Plaines-du-Loup.

De manière générale, s'agissant des activités de contracting, les sous-commissaires observent que les résultats en 2024 ont été inférieurs à ce qui était attendu. Interrogé à cet égard, le Municipal a confirmé cette appréciation tout en précisant que des objectifs clairs avaient été posés dès 2025, en particulier s'agissant du contracting thermique.

Evolution des charges de fonctionnement Service Réseaux

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
30	22'648'092,91	24'657'000,00	21'620'797,06	-3'036'202,94	-12,31%
31	15'156'795,96	18'832'100,00	15'162'607,75	-3'669'492,25	-19,49%
32	9'322,11	7'800,00	0,00	-7'800,00	-100,00%
33	145'948,14	196'100,00	218'662,29	22'562,29	11,51%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	0,00	0,00	7'768,50	7'768,50	N/A
Total	37'960'159,12	43'693'000,00	37'009'835,60	-6'683'164,40	-15,30%

Le service Réseaux est particulièrement marqué par la vacance de postes, répercuté sur le groupe 30. Il s'agit surtout de la difficulté de recrutement au niveau du réseau de gaz et d'électricité, ainsi que pour les contrôles OIBT.

L'économie des charges du groupe 31 est le résultat de la réduction d'utilisation de la réserve de la fourniture de bureau (notamment, impressions et toners en baisse), ainsi que de l'économie budgétaire pour l'achat de matériel et d'installation en raison d'avaries peu conséquentes sur le réseau électrique et du stock de matériel des années précédentes. Il s'agit aussi d'économies liées à l'entretien et à la démolition des stations GNC et des postes de détente du réseau gaz.

Evolution des revenus de fonctionnement Service Réseaux

En CHF	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	194'674,60	150'000,00	78'767,40	-71'232,60	-47,49%
43	2'466'343,36	2'496'100,00	3'012'870,44	516'770,44	20,70%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	1'796,66	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	-22'923,17	-22'923,17	N/A
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	2'662'814,62	2'646'100,00	3'068'714,67	422'614,67	15,97%

La perte de revenus du groupe 42 est lié à une plus faible revalorisation (revente) des déchets (cuivre) que prévue au budget, en raison de l'attente d'une augmentation des prix des matières recyclées. Dans l'intervalle, ces déchets sont mis en consignment dans l'entrepôt sécurisée d'une entreprise externe.

L'excédent de revenus du groupe 43 s'explique principalement par des remboursements d'assurance à la suite de sinistres de tiers sur le réseau d'éclairage public et de gaz plus élevés que prévu.

Budget d'investissement

Quoique plus bas que ce qui a été budgété, les investissements des SI en 2024 battent le record de 63 millions de patrimoine administratif : c'est le plus haut historique des SI. Ce résultat est dû principalement au chauffage à distance et au renforcement du réseau électrique.

Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission SIL vous invite à accepter les comptes 2024 de cette direction.

Les commissaires :

Carolina Carvalho (rapporteuse)

Mathilde Maillard

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SIL sont acceptés à l'unanimité.

4. Vente des sous-stations du M2 aux transports publics de la région lausannoise (tl)

Ce point ne suscite pas de discussion particulière.

5. Indexation du traitement des membres de la Municipalité

En complément à ce qui figure au chapitre 5 du préavis 2025/09, la Municipalité a adressé le 8 mai 2025 un courrier à la Commission des finances, par lequel elle propose l'ajout d'une conclusion n° 4 audit préavis ayant la teneur suivante :

4. d'approuver l'ajout d'une seconde phrase à l'article 5 du règlement concernant le traitement et la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité avec la teneur suivante : « L'allocation pour le renchérissement est toutefois limitée et correspond à celle du salaire médian du personnel fixe de l'administration communale, tel que calculé au dernier jour du mois précédant l'entrée en vigueur du renchérissement ».

Art. 5 Allocations de renchérissement	Art. 5 <i>nouveau</i> Allocations de renchérissement
Les membres de la Municipalité bénéficient des allocations de renchérissement accordées au personnel de l'administration communale et participent comme lui aux mesures de solidarité.	Les membres de la Municipalité bénéficient des allocations de renchérissement accordées au personnel de l'administration communale et participent comme lui aux mesures de solidarité. L'allocation pour le renchérissement est toutefois limitée et correspond à celle du salaire médian du personnel fixe de l'administration communale, tel que calculé au dernier jour du mois précédant l'entrée en vigueur du renchérissement.

Des commissaires rappellent avoir eux-mêmes déposé des textes relatifs à l'indexation du traitement des membres de la Municipalité et regrettent que cette dernière ait décidé de proposer des mesures en la matière sans attendre les débats du Conseil communal. D'autres au contraire approuvent la démarche de la Municipalité et soutiennent les modifications proposées.

6. Conclusions

Parvenue au terme de ses travaux, la Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

1. d'approuver les comptes de 2024 tels qu'ils sont présentés dans le préavis n°2025/09, du 10 avril 2025 ;
2. d'approuver le transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier des sous-stations électriques du M2 et d'autoriser leur vente aux Transports publics de la région lausannoise ;
3. d'approuver l'ajout d'une seconde phrase à l'article 32 alinéa 2 du règlement pour la Municipalité avec la teneur suivante :
« L'allocation pour le renchérissement est toutefois limitée et correspond à celle du salaire médian du personnel fixe de l'administration communale, tel que calculé au dernier jour du mois précédant l'entrée en vigueur du renchérissement »
4. d'approuver l'ajout d'une seconde phrase à l'article 5 du règlement concernant le traitement et la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité avec la teneur suivante :
« L'allocation pour le renchérissement est toutefois limitée et correspond à celle du salaire médian du personnel fixe de l'administration communale, tel que calculé au dernier jour du mois précédant l'entrée en vigueur du renchérissement ».

Votes de la Commission :

La Commission des finances vote sur chacune des conclusions séparément et se détermine comme suit :

- **La conclusion n° 1 est acceptée par 7 oui, sans opposition, avec 4 abstentions.**
- **La conclusion n° 2 est acceptée par 10 oui, sans opposition, avec 1 abstention.**
- **La conclusion n° 3 est acceptée par 9 oui contre 1 non, avec 3 abstentions.**
- **La conclusion n° 4 est acceptée par 9 oui contre 1 non, avec 3 abstentions.**

Lausanne, le 3.VI.2025

Valentin Christe, président

Annexe

Le présent tableau liste les mesures PSAF prévues au budget 2024, ainsi que ce qui a été réalisé aux comptes 2024.

Mesures PSAF III - Budget 2024	Total Budget 2024	Total Comptes 2024
1. CD		
SMUN		
Participation de l'Etat aux frais de votations des Suisses de l'étranger	185'000	185'000
Optimisation de l'organisation de distribution du courrier	25'000	25'000
CULT		
Réduction des coûts liés au loyer de la SI Conservatoire	300'000	300'000
2. SE		
CH		
Agent recenseur au contrôle des habitants	100'000	-
SPSL		
Nouveau tarif municipal relatif au service de défense contre l'incendie et de secours	75'000	75'000
Nouvelle convention avec l'ECA	370'000	370'000
SGSE		
Réduction des dépenses liées au pavoiement (Synergie)	22'000	22'000
EAU		
Augmentation du bénéfice du service l'Eau (bâtiments locatifs loués)	50'000	50'000
3. SCS		
SISP		
Optimisation du budget lié aux mandats	10'000	10'000
Sport		
Adaptation des aides aux Clubs d'élite	27'500	27'500
Hausse des tarifs pour les locations des surfaces extérieures - terrains de sport	8'000	8'000
Hausse des tarifs pour les locations des surfaces intérieures - centres omnisports	4'000	4'000
4. LEA		
ARLO		
Prestations de délégation du maître de l'ouvrage (DMO) supplémentaires facturées à la CPCL	290'000	-
GER		
Adaptation des loyers aux chiffres d'affaires en cas de changement du titulaire de contrat	15'000	15'000
Adaptation des loyers de stationnement du patrimoine administratif (hors PML)	4'000	-
Facturation des places de stationnement existantes aux alentours des musées et théâtres	10'000	-
SPADOM		
Adaptation du régime lié aux tâches cantonales effectués par le BICAN	75'000	75'000
Réduction production à l'espace de l'établissement horticole	100'000	100'000
SOI		
Optimisation des logiciels informatiques	55'000	55'000
5. EJQ		
SEP		
Négociation de la convention scolaire avec l'Etat	100'000	100'000
SPE		
Adaptation des recettes parentales à la réalité de comptes	190'000	190'000
6. FIM		
SFIN		
Optimisation des frais d'emprunt	270'000	270'000
Facturation des frais de gestion et du risque liés aux cautionnements octroyés par la Ville	700'000	120'300
7. SIL		
Commercial		
Augmentation cautionnements sollicités par CADOUEST	15'000	-
Optimisations bornes GNC	40'000	-
Total	3'040'500	2'001'800